



# LE BULLETIN MUNICIPAL

N°37 - DÉCEMBRE 2009

## Meilleurs Vœux



PAGE 5

Parc d'activités  
bimodal



PAGE 23

Comité de Jumelage  
Argentré-Louvigné-  
Babenhäusen

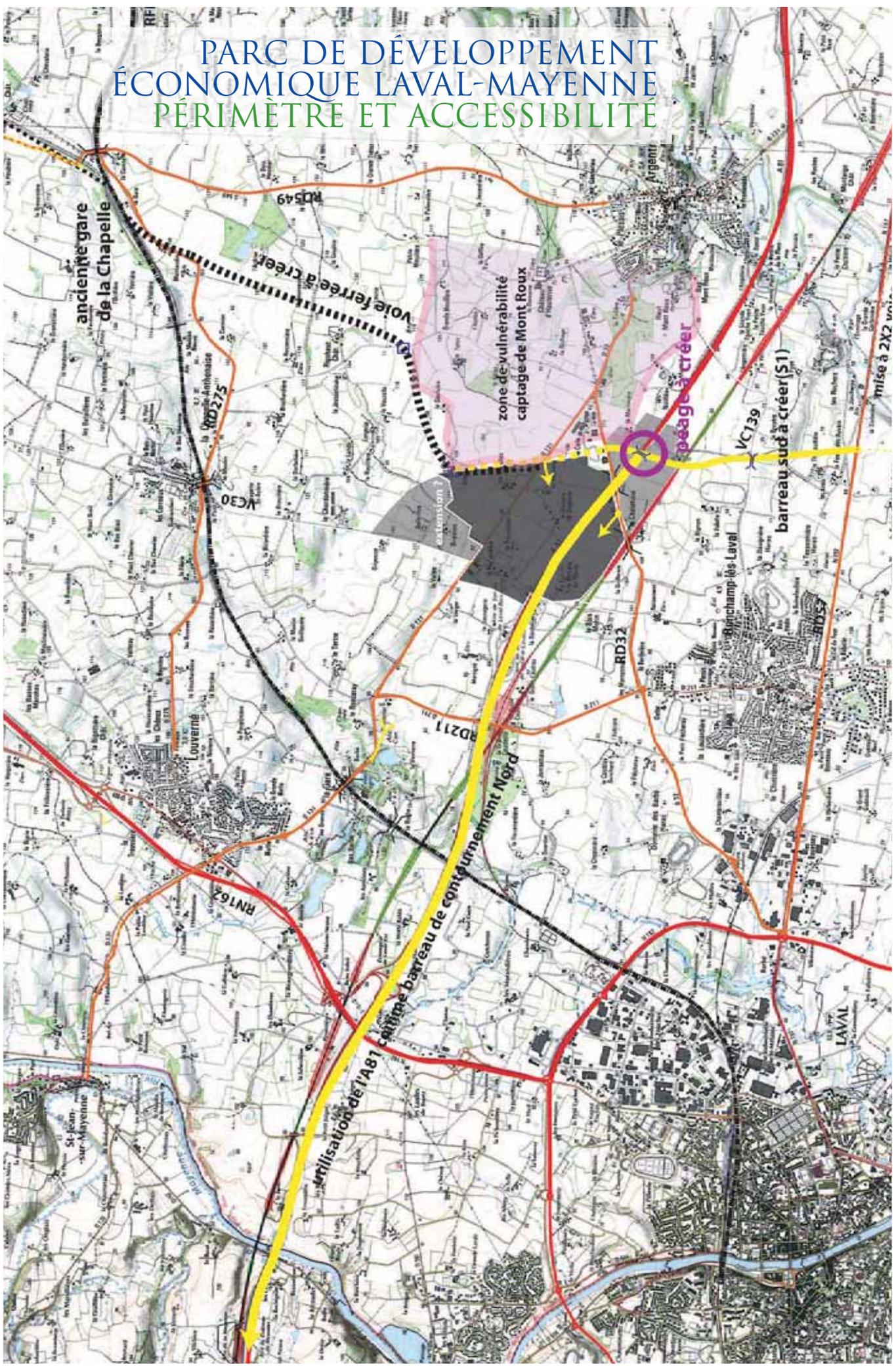


PAGE 35

De perles en fleurs :  
une fleuriste s'installe  
à Argentré

[www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)

# PARC DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LAVAL-MAYENNE PÉRIMÈTRE ET ACCESSIBILITÉ



# ÉDITORIAL

L'année qui s'achève n'aura pas été une grande année. Bon nombre d'Argentréens ont subi les effets de la crise économique et la Commune n'y a pas échappé. Il a fallu se résigner à différer certains projets :

Faute d'investisseur, le programme de la rue de Beusoleil n'a pu être lancé. Ce n'est évidemment pas le rôle de la commune de s'improviser promoteur immobilier. Récemment, les contacts avec les investisseurs ont repris. Ils restent encore un peu « frileux ». On peut les comprendre, la reprise économique se fait attendre et cela ne les encourage pas à prendre des risques.

Les candidats à l'accession à la propriété étant beaucoup moins nombreux, la mise en chantier d'un nouveau lotissement a aussi été décalée dans le temps. Cela entraîne inévitablement des inquiétudes pour les métiers du bâtiment et aussi pour les équilibres de populations à terme.

Bref, il est temps que la reprise commence à montrer quelques signes pour que tout revienne dans l'ordre et que chacun vive sans trop d'inquiétude. Gardons espoir !

Les études avancent bien pour notre grand projet du mandat, le complexe « salle polyvalente, restauration scolaire et accueil (garderie) ». 90 architectes se sont proposés pour le projet et 4 ont été retenus pour concourir. Il ne sera

pas facile d'intégrer tous les paramètres (besoin en surfaces, développement durable, aspect, mais aussi capacité financière de la commune) mais nul doute que les maîtres d'œuvre auront la bonne réponse.

De son côté, notre partenaire de l'école privée peaufine son projet.

Par ailleurs, le futur parc d'activités continue d'avancer en suivant un parcours difficile pour 2 raisons principales :

- La situation des exploitants agricoles n'est pas réglée. Des pistes existent mais elles doivent être vérifiées en veillant bien à ce que les intéressés ne soient pas lésés.
- Le raccordement à l'autoroute est en discussion « serrée » avec Cofiroute.

Je terminerai sur 3 points :

Le débat sur l'avenir médical à Argentré a été relancé en partenariat avec les professionnels de santé.

En complément des 6 maisons de La Davière occupées par des personnes âgées depuis octobre, 8 autres vont être construites pour répondre à la demande.

Depuis la mi-décembre, une fleuriste s'est installée place de l'église. Souhaitant toute la réussite à ce beau projet, je suis certain que les argentréens réserveront le meilleur accueil à Carine 🌸

Le maire, Christian Lefort



*Le Maire,*  
**Christian LEFORT**

---

*Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite,  
à toutes et à tous, une excellente année 2010  
avec une bonne santé, c'est essentiel.*

---

|  |           |
|--|-----------|
| <b>DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES</b> .....   | <b>04</b> |
| Ligne à Grande Vitesse .....   | 05        |
| Zone bimodale .....  | 05        |
| Extraits des délibérations .....   | 06        |
| <b>LES ÉCHOS DES COMMISSIONS</b> .....   | <b>08</b> |
| Le plan d'occupation des sols (POS),<br>le plan local d'urbanisme (PLU) .....  | 08        |
| La restructuration du secteur de Beausoleil .....  | 08        |
| Étude de l'urbanisation de « Coprins » .....   | 08        |
| Construction d'une salle polyvalente et<br>d'équipements de garderie et<br>de restauration, d'une école privée ..... | 09        |
| Transports collectifs .....  | 10        |
| Voirie et Environnement .....  | 11        |
| Administration Générale / AGORA .....  | 12        |
| Communiqué du SPANC .....  | 13        |
| Commission bâtiments, affaires scolaires et<br>sportives .....   | 14        |
| Bonne retraite Jean-Charles ! .....  | 14        |
| Affaires sociales, culturelles et<br>Communication .....   | 15        |
| <b>ÉVÉNEMENTS</b> .....  | <b>16</b> |
| Associations en fête .....   | 16        |
| Les talents « cachés » d'Argentré .....  | 16        |
| <b>VIE SCOLAIRE</b> .....  | <b>17</b> |
| École Privée St-Cyr et Ste-Julitte .....   | 17        |
| École maternelle publique Les Dauphins .....   | 18        |
| École élémentaire Publique J.-Y. Cousteau .....  | 19        |
| <b>VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE</b> .....   | <b>20</b> |
| École de musique et de danse .....   | 20        |
| Bibliothèque Municipale .....  | 21        |
| Rêves d'étoiles .....  | 22        |
| Atelier Théâtre .....  | 22        |
| Comité de Jumelage Argentré-<br>Louvigné-Babenhause .....  | 23        |
| Amicale laïque des écoles publiques .....  | 24        |
| APEL .....   | 24        |
| OGEC St Cyr Ste Julitte .....  | 25        |
| Les 8 scaroles .....   | 25        |
| Familles Rurales .....   | 26        |
| Les Babies .....   | 27        |
| ADMR .....   | 27        |
| AAPPMA .....   | 28        |
| Club des aînés Vallée de la Jouanne .....  | 28        |
| <b>VIE SPORTIVE</b> .....  | <b>29</b> |
| Pétanque .....   | 29        |
| Tennis .....   | 29        |
| Deux jeunes sportifs argentréens<br>à l'honneur .....  | 30        |
| Volley .....   | 31        |
| Foot .....   | 32        |
| Basket .....   | 32        |
| Badminton .....  | 33        |
| Randonnée pédestre .....   | 33        |
| <b>INFORMATIONS DIVERSES</b> .....   | <b>34</b> |
| LPS: Paul passe la main à Joscelyn .....   | 34        |
| Philippe Renault, vétérinaire .....  | 34        |
| De perles en fleurs .....  | 35        |
| Les différents modes de garde .....  | 35        |
| Les sapeurs pompiers volontaires .....   | 36        |
| Paroisse: Merci Père Victor .....  | 36        |
| État civil .....   | 37        |
| Calendrier des fêtes .....   | 37        |
| Lutte contre les rongeurs .....  | 38        |
| Démarchages à domicile .....   | 38        |
| Déchetterie .....  | 38        |
| À savoir .....   | 38        |

## LIGNE À GRANDE VITESSE

**Déclaré d'utilité publique le 26 octobre 2007, le projet de LGV Bretagne – Pays de Loire, prévoit la construction de 182 km de ligne nouvelle avec un coût estimé à 3,4 milliards d'euros.**

Autres chiffres: Cette ligne nouvelle représente 22 millions de m<sup>3</sup> de déblais et 17 millions de m<sup>3</sup> de remblais courants avec plus de 200 « ouvrages d'art ».

Le gain de temps avec Paris sera de 37 mn pour Rennes et de 22 mn pour Laval...

Particularité : La réalisation de la ligne se fera dans un cadre de partenariat Public-Privé. Il est prévu que le contrat soit signé fin 2010... On voit bien qu'il reste encore quelques années avant la mise en service de cette LGV...

### **Aujourd'hui, où en sommes-nous localement ?**

Concernant les réserves foncières : sur le département de la Mayenne, elles sont constituées à hauteur de 1100 ha pour une emprise prévisionnelle de 800 ha. Plus localement, le 6 novembre 2009, la commission intercommunale chargée du réaménagement foncier a décidé d'étendre le « périmètre perturbé » de telle sorte à prendre aussi en compte les futures connexions routières et ferroviaires du futur parc d'activités économiques. 2 projets sur un même territoire, il paraît logique de faire un réaménagement foncier global.

Ce nouveau périmètre, d'une surface d'environ 4700 hectares sera mis à enquête publique du 9 février au 11 mars 2010 sur les 8 communes concernées (Argentré, Louvigné, Louverné, Soulgé-sur-Ouette, Bonchamp, La Chapelle-Anthenaise, Changé et Laval)

Le travail préalable de classement des terres a été effectué sur l'hiver 2008-2009 avec le concours de la sous-commission locale. Le reste du classement sera fait de telle sorte que ce classement soit mis à l'enquête en fin d'année 2010 – début d'année 2011.

Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que cette nouvelle LGV ne soit opérationnelle

# PARC D'ACTIVITÉS BIMODAL

**On en parle depuis juin 2006, cela fait 3 ans et demi... et, comme tous les grands projets, l'avancement de ce parc prend du temps... probablement trop pour les uns ou les autres, en particulier les exploitants agricoles dont l'avenir n'est pas encore arrêté, même si, pour certains, des solutions se dessinent.**

Pour les habitants « non agricoles », les discussions ont bien abouti, avec la signature de compromis de vente pour 10 propriétés sur les 12 concernées.

## Revenons au parc proprement dit :

Il aura une surface d'environ 200 hectares puisqu'une trentaine d'hectares ont été soustraits du fait de la nécessité de protéger la ressource en eau que constitue le captage de Montroux. Sur ces 200 hectares, 60 intéressent toujours l'entreprise Deret qui l'a encore confirmé aux élus présents au salon des maires, à Paris, le mois dernier.

Il est évident que pour être attractif le parc doit disposer d'un échangeur autoroutier. La question de son emplacement est maintenant bien tranchée entre les sites de la Bordelière et de la Carie : il sera installé dans le secteur de la Carie pour des raisons pratiques de connexions routières et de desserte du parc. De toute façon, le site de la Bordelière n'avait pas reçu l'agrément de la Direction Régionale de l'Équipement pour des raisons de sécurité liées à l'autoroute.

Une question reste d'actualité : les connexions routières au parc. Tous les élus se sont prononcés pour une utilisation prioritaire de l'autoroute pour relier la D57 (route du Mans) à la N162 (route de Mayenne) en passant par le nouvel échangeur de la Carie puis celui de Louverné. Deux raisons militent en faveur de cette solution :

1/ Cela « économise » la nouvelle voie envisagée au nord du parc, voie qui consommerait de l'espace agricole alors que nous devons absolument veiller à préserver la capacité à produire des terres (cf. Grenelle de l'Environnement).

2/ Le nécessaire contournement nord

de Laval devrait, à terme, emprunter l'autoroute. Cela paraît évident. Pourquoi réaliser une nouvelle voie alors que la capacité de l'autoroute permet d'absorber le flot de circulation de ce contournement nord ?

Depuis la décision du Comité de Pilotage du projet en date du 15 juin, les négociations sont lancées puisque, évidemment, cette solution nécessite qu'un accord puisse être trouvé avec Cofiroute et ce n'est pas si simple. Les autorisations (ministérielles) et les conditions financières sont au cœur des négociations.

Sur ce volet politico-relationnel, nos « grands élus » locaux devront faire preuve à la fois de diplomatie et de persuasion. Encore une fois, l'affaire n'est pas simple et les discussions seront longues et ardues mais nous

espérons tous une issue favorable.

Autre aspect concernant les connexions routières et ferroviaires, le réaménagement foncier en découlant est maintenant intégré à celui déjà acté pour la future LGV. C'est quand même plus rationnel.

Autre point clef : les conséquences sur la vie locale. Il est clair que nous, élus locaux, nous devons faire preuve d'une grande vigilance et être en veille permanente sur ce projet, anticipant les conséquences et étant force de propositions.

Nous sommes évidemment favorables au développement économique et à l'emploi mais pas à n'importe quel prix. Il est hors de question que ce parc bimodal dénature notre cadre de vie !

## PROPRIETAIRES DE PATRIMOINE BATI HABITABLE OU NON HABITABLE

### LA FONDATION DU PATRIMOINE PEUT VOUS AIDER !

Créée par la loi du 3 juillet 1996, la Fondation du Patrimoine a pour mission de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur de biens immobiliers représentatifs du patrimoine local.

Elle peut vous attribuer un LABEL entraînant la DÉFISCALISATION À 50 OU 100% des travaux de restauration de toitures, façades et clos visibles de la voie publique.

Cela concerne le patrimoine de proximité : Moulins, lavoirs, chapelles, fours, fuies, fermes, granges, petits manoirs, immeubles de caractères....

D'une grande souplesse, l'obtention du label de la Fondation du Patrimoine n'exige pas du propriétaire une ouverture au public !

**Pour toute demande, renseignez-vous auprès de :**

### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Mayenne

7, rue de Paradis

53 000 LAVAL

Tél. : 02 43 59 21 25

[delegation-mayenne@fondation-patrimoine.com](mailto:delegation-mayenne@fondation-patrimoine.com)



# EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> DE MAI À OCTOBRE 2009

## CHÈQUES EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) POUR LE PAIEMENT DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Chèque Emploi Service Universel est un moyen de paiement permettant de rémunérer des services à la personne. Il est pré financé (tout ou partie) par l'employeur ou le comité d'entreprise. À la demande de quelques familles argentréennes, les CESU sont désormais acceptés comme moyen de paiement pour la garderie périscolaire depuis septembre 2009 (et pour les centres de loisirs et mercredis loisirs dès que les conditions particulières d'affiliation au Centre de Remboursement des CESU auront été étendues à ce type de structures.) Les frais liés à l'encaissement des CESU auprès des centres de remboursement sont pris en charge par la commune.

## PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Pour l'année scolaire 2009/2010, les écoles publiques recensent 5 élèves ne résidant pas à Argentré (4 en maternelle et 1 en primaire.) La participation annuelle des communes extérieures aux frais de fonctionnement est fixée, pour l'année 2009-2010 à :

- 1057,44 € pour l'école maternelle
  - 213,94 € pour l'école élémentaire
- Ces montants sont calculés à partir des

### TARIFS CANTINE GARDERIE EN €

| Cantine                | Tarif année<br>2008 - 2009 | Tarif année<br>2009 - 2010 |
|------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Repas enfant Argentré  | 3,28                       | 3,44                       |
| Repas adulte           | 5,90                       | 6,20                       |
| Repas Personnes âgées  | 4,94                       | 5,19                       |
| Repas enfant Extérieur | 3,28                       | 3,44                       |
| <b>Garderie</b>        |                            |                            |
| Matin ou soir          | 1,76                       | 1,80                       |
| Matin et soir          | 2,76                       | 2,82                       |
| Demi-journée           | 3,47                       | 3,54                       |
| Journée                | 6,28                       | 6,41                       |

Il est à noter que l'apport d'aliments « bio » dans la confection des repas va progresser.

dépenses des écoles publiques de l'année civile 2008. Pour information, une commune qui ne dispose pas d'école est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfants résidant sur son territoire et scolarisés hors de sa commune.

## CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL AVEC L'ÉCOLE ST-CYR ET STE-JULITTE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2004, la commune d'Argentré est en contrat d'association avec l'OGEC (organisme de gestion de l'école catholique) et verse, à ce titre, chaque année un « forfait communal » égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques l'année précédente. Le forfait pour 2009/2010 sera de 553 € par élève.

## DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Suite au vol d'une partie de son matériel informatique, l'école St-Cyr a revu l'ensemble de son parc informatique et a obtenu une avance de 1250 € sur le budget informatique de l'année 2010.

## RECRUTEMENT COORDONNATEUR DU SERVICE JEUNESSE

Dans le cadre de la restructuration du service jeunesse, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un nouveau coordonnateur. Ses missions : concevoir et mettre en œuvre un projet éducatif et les activités correspondantes, manager

l'équipe d'animation, développer des outils de promotion, maîtriser la gestion financière du service et assurer les relations avec les partenaires sociaux.

## RECRUTEMENT DES AGENTS RECENSEURS

Notre commune figure sur la liste des communes qui doivent réaliser l'enquête de recensement de la population en 2010. Quatre agents, nommés par le maire, collecteront les informations entre le 21 janvier 2010 et le 20 février 2010, ce sont M<sup>mes</sup> Briard, Galli, Goulay et Kieffer.

## JURY D'ASSISES

Le conseil municipal a procédé publiquement au tirage de six électeurs âgés de plus de 23 ans susceptibles de figurer sur la liste annuelle du jury d'assises (liste consultable à la mairie).

## PROJET DE GROUPEMENT D'ASSISTANTES MATERNELLES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2007, la commune d'Argentré soutient le regroupement d'assistantes maternelles en subventionnant l'association « Le Paradis des P'tits Loups » à hauteur de 400 € par mois. Ce subventionnement destiné à aider au démarrage du projet s'arrêtera au 31 décembre 2009.

L'expérimentation étant concluante, les assistantes maternelles ont décidé de pérenniser leur activité en investissant dans un nouveau local. La commune soutient leur projet auprès de Laval Agglomération en demandant qu'il puisse être subventionné dans le cadre du futur Contrat Territorial Unique entre la région des Pays de la Loire et Laval Agglomération.

## SUBVENTION

Une subvention de 100 € a été versée au stade Lavallois pour couvrir une partie des frais de participation de Quentin Lecoq aux championnats d'Europe d'athlétisme scolaires en juillet 2009 au Portugal (voir page 30).



Les agents recenseurs : Véronique Kieffer, Ghislaine Briard, Isabelle Galli et Yolande Goulay

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de ses nouveaux statuts le Syndicat Départemental pour l'Electricité et le Gaz de la Mayenne (SDEGM) offre, depuis l'année dernière, la possibilité aux communes de lui confier tout ou partie de la compétence relative à l'éclairage public.

Par délibération en date du 18 décembre 2008, le conseil municipal avait décidé de ne transférer au S.D.E.G.M. que les travaux d'investissement en éclairage public tout en gardant le choix des matériaux utilisés.

Tenant compte de nouveaux éléments, le conseil a décidé de transférer également l'entretien de l'éclairage public au S.D.E.G.M. Pour 2010, le coût de la participation est de 26 € par point lumineux.

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – CAFÉ DES SPORTS

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Terrasses, la commune a réalisé une terrasse extérieure au café des Sports dans le prolongement des travaux d'accessibilité au dit café.

Concernant l'occupation du domaine public, une redevance de 300 € par an sera demandée à l'exploitant du café des sports.

### RUE DES SPORTS, FOURREAUX INTERNET « TRÈS HAUT DÉBIT »

La commune d'Argentré s'est vue attribuer un fonds de concours de 28 812,12 € TTC par Laval Agglomération, pour

pallier le surcoût de l'enfouissement de fourreaux « très haut débit », à l'occasion des travaux d'aménagement de la rue des Sports.

### REPRISE CONCESSIONS CIMETIÈRE

Depuis juillet 2004, une mise à jour des concessions du cimetière est régulièrement effectuée.

Quatre concessions de plus de trente ans dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises sur un intervalle de 3 ans ont été reprises.

Aujourd'hui, quatorze autres concessions semblent abandonnées et font l'objet d'une procédure de reprise.

### ZONES DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Les Zones de Développement Éolien (ZDE), définies par le Préfet permettent aux installations qui y sont situées de bénéficier de l'obligation d'achat de l'électricité éolienne.

Ces zones sont définies en fonction du potentiel éolien, des possibilités de raccordement aux réseaux électriques et de la protection des paysages, des monuments historiques et des sites remarquables et protégés.

Le Conseil Général est le coordonnateur de la définition de ces zones sur le territoire mayennais. Fin 2008, les deux tiers du département étaient étudiés. Courant 2009, le Conseil Général propose d'étudier, en partenariat avec Laval Agglomération, les secteurs potentiels de Laval Agglomération sachant que les espaces disponibles sont peu

nombreux sur ce territoire.

Le conseil municipal valide cette nouvelle compétence de Laval Agglomération tout en attirant l'attention sur les critères de vigilance suivants : l'intégration paysagère, la forte prise en considération des zones d'habitations, le regroupement par 3 éoliennes au minimum, l'attention au bilan carbone et le respect de la santé publique.

### SYNDICAT DU BASSIN DE LA JOUANNE – CONTRAT RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU

Dans le cadre du Contrat Restauration et d'Entretien des cours d'eau (CRE), le Syndicat de Bassin de la Jouanne projette de réaliser des travaux sur les ouvrages du bassin versant de la Jouanne. Huit ouvrages situés sur la commune d'Argentré sont concernés : les moulins de Grenusse et de la Roche, les clapets de Montbesnard, de basse Place, du Moulin de la Place, des Roches et du Moulin Neuf ainsi que le Barrage de l'Ermitage.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de déclaration d'intérêt général du contrat de restauration et à la demande d'autorisation d'installations, ouvrages, travaux ou activités sur ces ouvrages. Toutefois, le conseil a souligné que l'existence du plan d'eau de la Commune doit être fortement prise en compte dans l'exécution des travaux effectués sur les différents ouvrages pour permettre d'assurer sa mise en eau pendant l'été.

### PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Les communes sont tenues de réaliser un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics avant le 31 décembre 2009.

En vue de la passation d'un marché d'études unique pour la réalisation des diagnostics préalables à ce plan d'accessibilité, il a été créé un groupement de commandes comprenant la Communauté d'Agglomération de Laval et les communes membres (excepté l'Huisserie qui a déjà réalisé son diagnostic).

Il est décidé d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes et de désigner Laval Agglomération comme coordonnateur du groupement.



## URBANISME : LES PROJETS EN COURS

/ ALAIN MARSOLLIER [alain.marsollier@argentre.fr](mailto:alain.marsollier@argentre.fr)

### LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS), LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

#### Rappel des événements :

- Annulation en novembre 2008 par le tribunal administratif du PLU approuvé en avril 2006 rendant à nouveau applicable l'ancien POS, un document inadapté aux projets actuels, les rendant même parfois impossibles.

#### Des besoins en attente :

- relocalisation sur la commune des ménages qui le souhaitent, parmi ceux devant quitter le site prévu pour le projet de plateforme bimodale,
- secteurs permettant une nouvelle urbanisation.

#### Ce qui est fait en ce moment pour le POS :

- Révision n°1 pour réintégrer le projet

de ligne LGV (disparu avec le PLU) approuvé le 11 septembre dernier.

- Révision n°2 pour permettre la construction au Haut Mont Roux et près du chemin des Faluères de logements par les propriétaires exclus du secteur de la plateforme bimodale.
- Révision n°3 pour rendre à nouveau constructible le secteur situé entre le chemin des Coprins et la route de Montsûrs et permettre à la commune de poursuivre l'urbanisation.
- Modification du règlement du POS pour faciliter la construction de logements prenant en compte le développement durable.

Le dossier des révisions 2 et 3 et la

modification devraient être approuvés par le conseil municipal en janvier à l'issue de l'enquête publique organisée entre le 27 novembre et le 28 décembre.

#### Ce qui sera fait pour le PLU :

Le projet de la plateforme bimodale va avoir un impact fort sur le paysage, le fonctionnement des déplacements, l'emploi et l'habitat. La maîtrise du développement de notre commune devient essentielle, de même que la prise en compte du développement durable.

Pour travailler dans ce sens, nous allons reprendre l'étude d'un nouveau plan local d'urbanisme pendant l'année 2010

### LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE BEAUSOLEIL

Ce projet, étudié en 2008, avait été présenté en détail dans le bulletin, de janvier 2009, et depuis ?

Pour mémoire, le projet prévoit un ensemble de 23 à 25 logements sur environ 5000 m<sup>2</sup>, accessible à la fois par la rue de Beausoleil et par la rue des frênes au nord, mais sans traversée des véhicules entre les 2 accès. La conjoncture économique peu favorable a obligé à temporiser un peu le projet, mais il reste complètement d'actualité. La commune vient d'acheter les anciens garages et restaurant. Des contacts sont en cours avec des constructeurs pour étudier le projet de construction sur la partie en bordure de la rue. Il est prévu un bâtiment collectif pouvant accueillir 7 ou 8 logements sur 2 niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée (environ 350 m<sup>2</sup>) destiné aux commerces et en priorité à la boulangerie voisine « La petite tartine »

### ÉTUDE DE L'URBANISATION DE « COPRINS »



C'est le nom donné au secteur situé entre le chemin des coprins et la route de Montsûrs, et évoqué ci-dessus avec le POS.

La commune va démarrer dès janvier l'étude sur l'ensemble du secteur (environ 8 hectares) pour réaliser une 1<sup>re</sup> tranche d'urbanisation pour 40 à 50 logements. Selon les acquisitions foncières réalisées,

on peut espérer voir les 1<sup>es</sup> constructions démarrer au printemps 2011. Une ambition, autant qu'un devoir pour ce nouveau quartier : qu'il soit le plus durable possible. Suite à un appel d'offres, 8 équipes d'études ont fait une proposition, l'équipe chargée de mener à bien ce projet aura été désignée logiquement pour la fin de l'année

## CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET D'ÉQUIPEMENTS DE GARDERIE ET DE RESTAURATION, D'UNE ÉCOLE PRIVÉE



Déjà évoqué dans les 2 derniers bulletins, le projet avance au rythme prévu.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, un groupe composé de représentants des écoles publiques et privées, des parents d'élèves et de la commission municipale, a réfléchi aux conditions de regroupement des équipements scolaires et périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs), d'une salle polyvalente sur le plateau au-dessus du plan d'eau.

Le schéma ci-dessus indique les implantations des différents équipements. L'accès des véhicules se fera par l'entrée actuelle du parking du plan d'eau, sans toucher au terrain de pétanque, moyennant un réaménagement général et des stationnements supplémentaires près des salles.

Depuis septembre, pendant que l'Ogec (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) étudie son projet d'école, un autre groupe composé de représentants de l'atelier théâtre, d'Agora

des services de garderie et de restauration, travaille avec la commission municipale, à l'élaboration du programme détaillé des équipements nécessaires. Pour nous assister dans cette démarche, mais également pendant toute la réalisation du projet, nous avons passé un contrat de conduite d'opération avec Mapaco représenté par Maryse Papin, une argentréenne.

Nous venons de sélectionner 4 équipes d'architectes (parmi 90 candidats) à qui il est demandé de nous proposer leur projet, sous forme d'esquisse pour début février. Ensuite, l'équipe lauréate se verra confier la réalisation du projet.

### Le projet ?

- Une salle polyvalente pouvant accueillir 350 personnes pour un repas dansant, environ 500 pour un spectacle.
- Un équipement de restauration pour près de 300 enfants.
- Un service d'accueil (garderie, centre de loisirs) pour environ 100 enfants.

Un tel projet coûte forcément très cher, et sa faisabilité dépend bien sûr de nos capacités financières. Afin de contenir l'investissement, nous réfléchissons aux équipements qui pourraient être mutualisés, comme par exemple l'espace de restauration nécessaire pour les enfants du primaire intégré dans la salle polyvalente, compte tenu des occupations à des moments différents.

Cela pourrait être aussi le cas des équipements de cuisine. Ces mutualisations pourraient avoir pour effet de regrouper l'ensemble dans un seul bâtiment.

À suivre, en fonction des réponses apportées par les équipes d'architectes.

Une certitude : nous exigeons que le (ou les) bâtiments soient considérés « basse consommation » énergétique.

Un objectif confirmé : mise en service à la rentrée de septembre 2011 pour la cantine et la garderie, et printemps 2012 pour la salle



## DES TRANSPORTS COLLECTIFS AU SERVICE DES 20 COMMUNES DE LAVAL AGGLO

/ ALAIN MARSOLLIER [alain.marsollier@argentre.fr](mailto:alain.marsollier@argentre.fr)



Certains Argentréens, comme 1000 autres habitants de Laval Agglo, avaient été interrogés il y a un an, lors d'une enquête téléphonique. Un questionnaire vous avait aussi été proposé avec le bulletin municipal de janvier 2009, auquel plus de 50 personnes ont répondu. Enfin, une réunion publique le 19 janvier dernier à la salle des fêtes, avait donné la possibilité à chacun de venir s'exprimer sur le service des transports urbains Lavallois réalisé sur notre commune.

Toutes les informations recueillies sur l'ensemble du territoire de Laval Agglo ont permis d'élaborer un cahier des charges définissant les objectifs de la collectivité et les exigences vers les entreprises candidates pour assurer ce service public de transport.

À l'issue d'un long travail d'audition, de négociations avec les 2 candidats (les groupes Véolia et Kéolis), le contrat a été conclu fin octobre pour les 6 prochaines années avec Kéolis.

**Une offre plus importante, plus attractive et mieux adaptée à la densité de population :**

- Fréquence plus élevée notamment aux heures de grande affluence (toutes les 10 mn pour la ligne A sur Laval, et une moyenne de 23 mn pour la ligne de Bonchamp qui nous intéresse directement)
- Création dès janvier d'une ligne cir-

culaire, pour éviter le centre-ville, baptisée LANO : mise en service à la rentrée scolaire 2010, elle empruntera les boulevards et sera connectée avec d'autres lignes : par exemple un point d'arrêt devrait être aménagé au carrefour de St Melaine, route du Mans.

- Un service identique de septembre à juin, y compris pendant les petites vacances scolaires.
- La mise en service de 100 vélos en libre-service avec 10 stations à Laval, et un parking pour les vélos personnels au point d'arrêt principal de chaque commune.
- Création de 3 parkings relais à proximité de la technopole, route de Mayenne, du centre multi-activités, route de Tours, et à la Fuye, route d'Ernée.
- **Mise en service du TULIB (en remplacement du Lutin)**

Ce dernier service sera particulièrement intéressant pour Argentré, il sera très différent du Lutin, service à la demande existant qu'il faut réserver la veille.

Tout d'abord, comme le Lutin, il vient en complément des lignes fixes existantes.

Le TULIB fonctionnera à la demande, mais avec la possibilité de **réserver jusqu'à 1 heure avant le déplacement, à une « centrale de mobi-**

**lité » ouverte de 7h30 à 19h du lundi au samedi.**

Il s'agit d'un système de rabattement, en l'occurrence pour notre commune, vers le point d'arrêt principal de Bonchamp (*a priori* la Faux). Ce service sera assuré le plus souvent par des taxis qui prendront les passagers à l'un des arrêts de bus demandé sur Argentré, pour les emmener rejoindre la ligne de Bonchamp Laval, avec l'objectif permanent d'un minimum d'attente à cet arrêt.

Le TULIB pourra également être sollicité pour aller d'Argentré à Louvigné ou Soulgé par l'un des points d'arrêt existant, un service qui devrait être apprécié notamment par les jeunes de nos 3 communes.

Quelle que soit la nature du service, ce sera le même ticket ou le même abonnement sur l'ensemble de Laval Agglo.

Le 1<sup>er</sup> semestre 2010 sera mis à profit pour faire les ajustements nécessaires et rendre ce nouveau service de transport opérationnel en septembre.

Pour mieux faire connaissance avec le nouveau réseau des TUL, **des réunions d'information** sont prévues sur l'ensemble de Laval Agglo, courant **février ou mars**, vous y êtes tous conviés ☺



# VOIRIE ET ENVIRONNEMENT / ANDRÉ LEUDIÈRE [andre.leudiere@argentre.fr](mailto:andre.leudiere@argentre.fr)



## Travaux de voirie 2009

Les travaux de remise à niveau des différents chemins ont été effectués par l'entreprise Chapron et terminés fin juillet.

## Environnement

La Préfecture et la Direction Départementale de l'Agriculture nous demandent d'utiliser de moins en moins les produits phytosanitaires (voir bulletin précédent). L'eau étant précieuse, la police des eaux veille à ce qu'elle ne soit pas souillée par des polluants. Si vous devez désherber, soyez très attentifs! D'autre part, la commune va installer 10 poubelles de rue supplémentaires.

## Gestion différenciée

Elle prévoit un seul passage pour le broyage des herbes en octobre ou novembre. C'est chose faite pour les bassins d'orage dans les lotissements des Gasneries et Marzelles ainsi que pour le plan d'eau (une seule coupe sur la partie haute du terrain). Le foin récolté est de bonne qualité.

## Fleurissement du village

Merci à tous pour votre participation à l'embellissement de la commune.

## Argent de poche

Pendant 3 semaines en juillet et 1 semaine à la Toussaint, des jeunes ont participé, avec l'appui des services techniques, à l'entretien des massifs, au nettoyage des rues, à de l'archivage en mairie, à de la peinture sur trottoirs, à la pause de clôtures et à la préparation du fleurissement d'hiver. Merci à tous ces jeunes !



Peinture sur trottoirs

## Pêche

Bonne saison dans l'ensemble, le nombre de pêcheurs est resté stable. Plusieurs sandres ont fait des heureux (voir photo de la plus grosse prise au café de la mairie chez Juliette)

## Pédalos

Grâce à de belles journées estivales et à une équipe de jeunes tenanciers dynamiques, la fréquentation des pédalos a été très bonne cet été.

## Baignade

La mise en place d'une mini-plage et le climat estival ont permis une fréquentation record de la baignade cette année. La zone de baignade est surveillée par une personne qualifiée et la qualité de l'eau est contrôlée régulièrement.

## Aire de repos

De juin à octobre, quelques familles ont installé tentes, caravanes ou camping-cars pour des durées plus ou moins longues.

## Sentiers pédestres

Le sentier des Coprins a été ré-empierre sur environ 150 m (fort apprécié des randonneurs) à sa sortie sur la route de Châlons du Maine.

## Illuminations de Noël

Une nouveauté cette année : les contours des portes de l'église et de la mairie sont illuminés ☘



# ADMINISTRATION GÉNÉRALE / AGORA

/ JEAN-MARC BOUTET [jeanmarc.boutet@argentre.fr](mailto:jeanmarc.boutet@argentre.fr)



Dans les cuisines...

## LA RESTAURATION

À la cantine, lorsque les enfants arrivent (pas toujours très calmes), très souvent on entend « qu'est ce qu'on mange ? » ou « Que nous a préparé Jacky ? » Tous les mois les menus sont affichés en Mairie, à la Garderie, et sur le site de l'École Cousteau et de la mairie.

### Qu'en est-il du Bio ?

Il est très difficile de préparer un repas entièrement Bio (y compris le sel, le poivre, l'huile et le vinaigre). En revanche, en fonction des opportunités d'approvisionnement de proximité (Il ne faut surtout pas qu'un semi remorque de 38 tonnes traverse l'Europe pour livrer des tomates en plein hiver) il y a du pain, des entrées, des saucisses, certains légumes, du camembert (Mayennais), des yaourts ou de la compote issus de l'Agriculture Biologique.

Ainsi le surcoût d'un repas traditionnel entièrement Bio (+1,20 Euros) est-il moins important. Étant entendu qu'une autre manière de rendre les repas Bio très abordables est de changer nos comportements alimentaires en mangeant moins de viandes et plus de légumes secs, par exemple...

En conclusion, on est encore loin de

pouvoir introduire 20% d'aliments bio en restauration collective d'ici 2012... mais cela progresse dans les esprits et aussi dans les filières.

## AGORA

*Animation de la Garderie Organisation de la Restauration à Argentré*

Il s'agit pour l'essentiel du bien être des enfants et donc d'améliorer les services de garderie et de restauration. Cette association réunit : les représentants des parents des enfants qui fréquentent la garderie et la cantine, les représentants des employés, et les membres de la Commission Administration Générale.

Depuis le dernier bulletin, une journée « chamboule tout » a été organisée début juillet, et le 16 décembre une sortie a eu lieu à Montsûrs au Théâtre, ainsi qu'une animation « surprise » le mercredi 23.

Des DVD ont été achetés pour cet hiver : « Il était une fois l'homme » « Il était une fois la terre » et « Il était une fois la vie ».

Enfin, désormais dès les premières semaines de 2010, AGORA aura son site Internet : [www.argentre.fr/agora](http://www.argentre.fr/agora)

## LE S.I.A.E.P. QU'EST QUE C'EST ?

*Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et Eau Potable*

### Pourquoi boire de l'eau tous les jours ?

L'eau est indispensable au fonctionnement de notre organisme. Elle représente plus de 60% du poids de notre corps. Or chaque jour, de façon naturelle (respiration, transpiration, urine...) une quantité importante et variable d'eau s'échappe de notre corps. Ces pertes sont compensées en partie par notre alimentation qui nous en fournit 1 litre environ et... par l'eau que nous buvons.

### Le plus important ?

Ce n'est pas tant l'eau que vous choisissez, mais le fait d'en boire suffisamment chaque jour. L'eau du robinet est de loin la moins chère et la plus accessible ! Elle est rigoureusement traitée et contrôlée.

### Pour info :

- 1 litre d'eau du robinet revient à 0,00382€
- 1 litre d'eau en bouteille coûte 0,1133€ soit 30 fois plus !



### D'où vient l'eau de notre robinet ?

Du captage de Montroux pour 62%, le reste étant de l'eau importée de Laval. Le réseau représente 402 Kms et il faut noter qu'en 2008, même si le nombre d'abonnés a augmenté de 1%, la consommation a diminué de 1%. Cela veut sans doute dire que chacun fait la chasse au « Gaspi. » (Remarque : pour notre commune la consommation a été diminuée de 4,85%...bravo)

### La qualité ?

Elle est conforme au niveau microbiologique et physico-chimique à 100%. Quant à la dureté de l'eau, la station fonctionne normalement et il a été enlevé 90 tonnes de calcaire en 2008. Le SIAEP assure aussi l'assainissement, c'est-à-dire le traitement des eaux usées de 8 communes. Cela concerne 5950 abonnés soit environ 13000 habitants. Pour l'assainissement, l'année 2010 verra la station s'agrandir au niveau des bassins de roseaux pour faire face aux besoins de traitement des boues

# SPANC

**SIAEP ARGENTRÉ SUD**  
1 Rue des Rosiers  
53960 BONCHAMP-LES-LAVAL  
Tél. : 02 43 02 43 18

Mail : [siaepargentre-sud@wanadoo.fr](mailto:siaepargentre-sud@wanadoo.fr)

## Ce qu'il faut savoir ...

**Un dispositif d'assainissement non collectif** doit être composé de plusieurs éléments :

**Le prétraitement** : il permet de retenir les matières décantables et les graisses des effluents (fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisse...).

**Le traitement** : il permet d'assurer l'épuration des eaux usées grâce aux micro-organismes qui se développent dans le sol (naturel ou reconstitué).

**Les ventilations** : pour s'assurer du bon fonctionnement et éviter la détérioration rapide de la fosse celle-ci doit être équipée d'une ventilation primaire (entrée d'air) et d'une ventilation secondaire (sortie des gaz) surmontée d'un extracteur statique ou éolien.

## La réglementation Nationale

### Janvier 1992 – Loi sur l'eau n° 92-3

L'eau est reconnue patrimoine commun de la nation. Sa protection est d'intérêt général.

Obligation nationale pour chaque commune ou groupement de communes de se doter d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) à compter du 31/12/2005.

### Décembre 2006 - Loi n° 2006-1772

Nouvelle loi sur l'eau qui renforce le rôle des collectivités en matière d'assainissement : elles doivent effectuer le contrôle des installations d'assainissement non collectif au plus tard le 31 décembre 2012.

Articles L 1331-1 à L1331-8 et L 1312-1 à L 1312-2 du Code de la Santé Publique  
Article L 2224-8 et R 2224-19 du code des Collectivités territoriales.

## Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est opérationnel

### Un nouveau service : pourquoi ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la loi sur l'eau impose aux collectivités de vérifier régulièrement les installations d'assainissement autonome (encore appelées assainissement individuel ou non-collectif) pour circonscrire tout risque de pollution.

L'objectif des pouvoirs publics est d'assurer une meilleure protection de l'environnement et, plus particulièrement, des nappes phréatiques trop souvent mises en danger par des installations d'assainissement polluantes.

**« Préserver l'environnement, et notamment notre ressource en eau, car c'est un enjeu majeur pour l'avenir. »**

Afin de minimiser l'impact financier d'un tel service par la mutualisation des moyens, les communes ont décidé de transférer cette compétence au SIAEP d'Argentré Sud.

Les élus ont décidé que ce SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) serait géré sous la forme d'une prestation de service. Après consultation, la collectivité a confié ce nouveau service public à la société SAUR.

La mission du prestataire est la suivante : diagnostiquer l'ensemble des installations d'assainissement non collectif du territoire communautaire pour s'assurer que les dispositifs sont conçus, implantés et entretenus de manière à ne pas présenter de risques de pollutions ou de nuisances pour le voisinage. Ces vérifications devront s'appliquer sur les installations neuves ou en cours de réhabilitation (contrôles de conception et de réalisation), comme sur les équipements déjà existants (contrôle de bon fonctionnement).

Afin de vous présenter ce nouveau service, une réunion publique sera organisée dans chacune des communes du SIAEP. L'ensemble des réunions d'information auront lieu au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### Une responsabilité partagée

**La Commune** doit définir les zones relevant de l'assainissement collectif et d'assainissement non-collectif. Elle réalise et entretient les réseaux et la station d'épuration.

**Le Maire** est responsable de la salubrité publique et, dans ce cadre, peut user de son pouvoir de police.

**Le SIAEP** est responsable des contrôles sur les installations autonomes neuves et existantes.

**Le propriétaire** doit disposer d'une installation en bon état de fonctionnement, c'est-à-dire un dispositif complet, bien entretenu et qui ne génère ni pollution environnementale, ni atteinte à la salubrité publique.

**La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 stipule que le document établi, à la suite du contrôle de l'installation d'assainissement non collectif, devra être annexé à la promesse de vente, ceci à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.**



# COMMISSION BÂTIMENTS, AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES / FABRICE PAUMARD *fabrice.paumard@argentre.fr*



L'année passée a été marquée par quelques travaux indispensables d'entretien souvent imprévus mais utiles au bien-être de tous : le changement de thermostat des vestiaires du foot, les volets roulants et le remplacement des ballons d'eau

chaude des pavillons locatifs du Palis... À l'école J.Y. Cousteau, 3 classes ont été tapissées par M<sup>me</sup> Caestecker (contrat CDD.) Pour les travaux plus conséquents, tout dernièrement l'éclairage de la salle omnisport a été remplacé, le ter-

rain d'entraînement bénéficie lui aussi d'une remise à jour de son éclairage. À la gendarmerie, quatre logements sur huit profitent actuellement d'une nouvelle pergola qui a pour rôle d'améliorer le confort de vie, les quatre autres pergolas sont prévues pour l'année prochaine.

Dans le cadre du plan d'accessibilité à tous des bâtiments publics, un accès adapté pour le bureau de poste vient d'être réalisé.

Au terrain des Marzelles, une nouvelle citerne de gaz vient d'être installée tout comme à la salle multisports, au vestiaire du foot et à la mairie, suite au contrat avec notre nouveau fournisseur (nous tablons sur 30% d'économies.)

Notre commune doit aussi prendre soin de son patrimoine, c'est pourquoi cette année seront engagés des travaux pour la réfection de la chapelle St Michel à l'intérieur de notre église. Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement notre équipe d'employés communaux !

## BONNE RETRAITE JEAN-CHARLES !

**Jean-Charles Landais, responsable des services techniques de la commune va prendre sa retraite au mois de mai prochain après 23 années de travail au service d'Argentré. Fabrice Paumard, adjoint aux bâtiments, et Sylvie Druet sont allés à sa rencontre.**

**Sylvie Druet : Vous avez commencé à travailler pour la commune le 2 mai 1988, à cette époque comment était organisé le service ?**

**Jean-Charles LANDAIS :** Le maire, Albert Triquet, m'a embauché pour être responsable de l'équipe de 3 cantonniers à la suite de M. Corbeau, et pour l'entretien des bâtiments de la commune. Ce qui m'a aidé pour mener ces agents communaux, c'est que tout ce que je leur demandais, je savais et pouvais le faire. Il n'y avait pas de matériel et une seule vieille 4L. Pendant 10 mois, j'ai roulé avec ma voiture personnelle (sans remboursement d'essence)

en attendant le vote du budget suivant pour avoir un véhicule de service. Les 2 premières années, il n'y avait pas de machine à bois, je faisais le travail chez moi sur ma machine personnelle, soit après le boulot, soit dans la journée, pour raboter un bout de planche ! Nous n'avions qu'un petit local chez les pompiers. En 1989, la commune a racheté les locaux de Jean Cronier, charpentier-couvreur, que nous avons retapés et où nous sommes encore aujourd'hui. Je me souviens de mon premier travail : monter le portail blanc de l'école maternelle (aujourd'hui garderie.) Je suis aujourd'hui responsable de 8 employés dont 6 sont affectés aux espaces verts et à la voirie et 2 seulement à l'entretien des bâtiments : Jacky Brière et Gérard Bourcin.

**S D : Vous m'avez parlé d'une machine à bois personnelle, quel a été votre parcours avant d'arriver à la commune ?**

**J-C L :** J'ai eu mon CAP de menuisier en 1968 ; Après avoir travaillé un temps chez Gruau caravane, puis comme menuisier chez Charbonneau à Évron, puis à Leclerc (responsable liquides condiments pendant 6 ans) et enfin chez Huchet caravane (10 ans à l'entretien et à la vente), j'étais prêt à m'installer à mon compte comme menuisier quand on m'a proposé de travailler pour la commune.

**S D : Racontez-nous des faits marquants de votre carrière à Argentré...**

**J-C L :** J'ai fabriqué les tribunes du foot avec le maire Albert Triquet (menuisier lui aussi), toutes les pannes sont faites en pointe de diamant, ce sont des tribunes de luxe, vous pouvez aller voir ! C'était au début des années 90, un très gros chantier, j'ai beaucoup appris avec M. Triquet. En 2002, à l'occasion de travaux sur le clocher de l'église, j'ai démonté et remis en état l'habillage des cadrans de l'horloge. J'ai

# AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES ET COMMUNICATION

/ ANTOINE RIVIÈRE [antoine.riviere@argentre.fr](mailto:antoine.riviere@argentre.fr)

**Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Laval Agglomération : lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de conseil des personnes âgées et de leurs familles.**

Plus spécifiquement en charge des personnes âgées, le CLIC était depuis 2007 piloté par la mairie de Laval et l'Hôpital. Une réflexion était menée depuis septembre 2008 pour faire évoluer les statuts juridiques afin que l'ensemble des communes de l'agglomération de Laval puisse bénéficier des services de cette nouvelle association. L'assemblée générale constitutive du 9 octobre dernier a adopté les statuts. Différents collègues constituent cette association : les associations ou institutions gestionnaires de l'aide à domicile ; les établissements d'hébergement pour personnes âgées ; les services de soins, les professions de santé ; les associations représentant les usagers et les élus de Laval Agglomération.

Pour information, lors de la réunion du conseil municipal du 29 octobre, Antoine Rivière a été désigné pour représenter la commune d'Argentré au sein de ce comité. Un bureau sera constitué en décembre.

Un site internet sera proposé et une documentation de présentation sera disponible en mairie (2010).

**Les objectifs du CLIC sont de :**

- promouvoir sur son territoire d'intervention en priorité une approche globale du phénomène de vieillissement et de dépendance sanitaire, sociale, psychologique et culturelle, en initiant une démarche de prévention, d'information, d'orientation et de formation,
- favoriser la rencontre des acteurs gérontologiques locaux, permettant ainsi le dialogue entre les différents intervenants,
- favoriser le maintien du lien social et culturel,
- favoriser l'élaboration et la mise en œuvre d'aides adaptées à des situations complexes nécessitant l'intervention coordonnée de différents partenaires,
- constituer un observatoire local en gérontologie.

Ces missions à caractère individuel et/ou collectif sont mises en place, dans le respect de la Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, au service : de la personne âgée, de son

entourage, des services et structures concernés par la gérontologie.

Ces missions seront remplies par le CLIC dans le strict respect des compétences de chacun des professionnels intervenant dans la prise en charge de la personne âgée. Elles ne se substitueront pas à eux.

Le vieillissement de la population est une réalité, nous allons, dans les années qui viennent, connaître une situation jamais vue avec une proportion de personnes âgées très supérieure à 20 % de la population. Une organisation concertée au niveau de l'agglomération devenait donc une nécessité. Toutes les autres villes du département disposent d'un CLIC depuis 2007.

Au niveau du budget prévisionnel, il y aura une participation du Conseil général et des organismes sociaux. Il est prévu que chaque commune participe à hauteur de 0,50 € par habitant et par an soit 1 250 € pour Argentré. Cela sera ajusté dès que l'équipe du CLIC sera constituée

**Contact :**

02 43 66 55 88

Courriel : [clic@chlaval.fr](mailto:clic@chlaval.fr)



**Fabrice Paumard et Jean-Charles Landais**

aussi démonté, nettoyé et remonté l'ancien mécanisme de l'horloge, actuellement exposé dans le hall de la Mairie. Plus récemment, nous avons transformé les anciens vestiaires de foot en salle de la Joanne, un autre gros chantier.

**S D : Une anecdote ?**

**J-C L :** Au tout début, il m'est arrivé de prendre le corbillard\* pour aller chercher

un meuble qui ne rentrait pas dans ma voiture, ça permettait de le faire rouler un peu... (\*NDR : la commune a possédé son corbillard jusque dans les années 90).

**S D : Pour terminer, un mot de vos passions...**

**J-C L :** Depuis tout jeune j'ai la passion des véhicules anciens. J'en possède 7 : 4 mobylettes, 1 vespa de 1955 et la 402 de

1939 récupérée par hasard dans un garage de Villaines-la-Juhel. J'ai passé plus de 3000 heures de boulot dessus. C'est un modèle très rare, convoité à l'époque par le Musée Peugeot de Sochaux. Je suis en train de retaper une BMW 2002 TII, mais je n'avance pas... il faut aussi que je refasse les peintures à la maison !

**S D : La retraite va être bien occupée...**

**J-C L :** Oui, il y a des travaux de bricolage qui m'attendent dans les maisons de mes 5 enfants, pour cela je vais jusqu'au Pays de Galles. Mais j'ai aussi envie de me promener dans mes véhicules, de sortir, de prendre le temps d'aller dans les bourses d'échanges de matériels anciens avec mes amis. Et puis je conserve encore ma fonction de garde de pêche sur le plan d'eau communal pendant 2 ans, une fonction que j'occupe depuis 23 ans



# ASSOCIATIONS EN FÊTE / ANTOINE RIVIÈRE [antoine.riviere@argentre.fr](mailto:antoine.riviere@argentre.fr)

PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2010

**Cette année nous étions gâtés avec une météo ensoleillée. Cette rencontre est devenue un rendez-vous incontournable, il marque la rentrée et le début d'une nouvelle saison d'activités variées.**

L'organisation est rodée, les services techniques de la commune sont au top, nous les remercions à nouveau pour les services rendus.

Sous le soleil tout est différent, l'ambiance, la fréquentation, les sourires sont nombreux et toujours aussi magiques. Nous avons rencontré des équipes d'associations ravies, d'ailleurs le bilan du 27 octobre conforte la motivation de maintenir cette manifestation pour les années à venir. Certaines associations réalisent quasiment l'ensemble des inscriptions à cette occasion. C'est le cas du théâtre et de Familles Rurales par exemple.

Étonnant, le comité de jumelage a enregistré près de 80 pré-inscriptions pour le déplacement officiel en mai 2010 à Babenhausen. Pour d'autres associations, ce sont surtout des contacts, des échanges qui s'instaurent avec les visiteurs. Il est important aussi



Improvisation Théâtrale

de montrer ce qui est fait, et comment fonctionnent les associations.

Propos d'un membre d'association : *« L'idéal serait que toutes les associations qui bénéficient du soutien de la commune (financier et matériel) puissent être présentes à Associations en fête, ce serait une reconnaissance ».*

Le dynamisme des associations est lié aux synergies créées par les uns et les autres.

Souhaitons que le bénévolat et la passion de l'engagement continuent à

vivre durablement dans notre commune. Le 5 septembre a aussi été l'occasion pour Christian Lefort de mettre à l'honneur Quentin Lecoq, un jeune argentréen devenu champion d'Europe aux jeux de la FISEC (voir page 39). Cet après-midi dédié aux associations reste un moment fort de l'année, merci à toutes les associations présentes pour leur dynamisme et par anticipation merci aux nouvelles associations qui nous rejoindront le samedi 4 septembre 2010 ☺

## LES TALENTS « CACHÉS » D'ARGENTRÉ EXPOSITION LES 20 ET 21 MARS 2010 À LA SALLE DES FÊTES



**De nombreux talents cachés habitent notre commune...** Ainsi, mi-mars, la commune d'Argentré organise une exposition d'œuvres réalisées par ses



habitants. Pour cette première édition, nous concentrons l'exposition sur les travaux manuels : peinture, dessin, patchwork, conception de cadres,

photographie, broderie, rempaillage de chaises et probablement d'autres types d'œuvres que nous découvrirons avec des yeux émerveillés.

Cette exposition sera l'occasion de faire découvrir la richesse et la diversité des talents de notre commune et donnera sans doute des idées, des envies aux visiteurs !

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, venez nombreux ! L'entrée sera gratuite et nous prévoyons des animations sur quelques ateliers.

Merci à tous de réserver cette date dans votre calendrier 2010 ☺

**Inscrivez-vous dès maintenant et jusqu'au 15 février** auprès de Sylvie Druet : [sylvie.druet@argentre.fr](mailto:sylvie.druet@argentre.fr) ou au 02 43 37 33 60.



## ÉCOLE PRIVÉE ST-CYR ET STE-JULITTE

17 rue des Sports 53210 Argentré  
Tél : 02.43.37.32.00  
E-mail : [st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr](mailto:st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr)  
Site : <http://stcyr-stejulitte.fr/>

**Projet d'année : Invitation au jardin**  
« Le jardin pour apprendre à créer, imaginer, rêver, s'exprimer, mieux se connaître et mieux connaître les autres, respecter, être responsable, mûrir. »

**À noter sur votre agenda :**

- Les classes ouvrent leur porte le samedi 20 mars, jour du printemps, de 10h à 12h.
- Concert « Rêves de fleurs » avec la

participation de l'école Maurice Ravel à la salle des fêtes le vendredi 7 mai à 20h30.

- Spectacle et exposition à l'école le dimanche 20 juin, à partir de 15h.



Nettoyons la nature



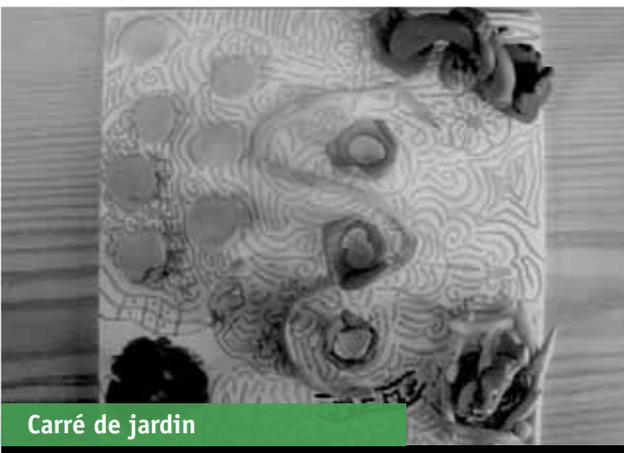
Visite d'un jardin



La soupe de légumes



Sciences : cultivons, observons



Carré de jardin



Chant avec Juline Chastel (stagiaire dumiste)



# ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE LES DAUPHINS

7, rue des rochers 53210 Argentré  
Tel : 02 43 37 33 46  
courriel : [dauphins.ecole@wanadoo.fr](mailto:dauphins.ecole@wanadoo.fr)

## UNE RENTRÉE DYNAMIQUE

- Des ateliers cuisine chaque mois pour fêter les anniversaires
  - Des séances de piscine et de mini-tennis pour les grands
- Découverte des couleurs et des matières de l'automne dans notre magnifique cadre
  - L'arrivée de Sylviane Delaunay, Emploi Vie Scolaire, qui accueille les enfants en bibliothèque et en informatique.

## UN GROS PROJET À VENIR

Les moyens et les grands partiront en classe nature au centre de Torcé Viviers en Charnie au mois de mars pendant 2 jours et 1 nuit ☛



Piscine



Mini-Tennis



Sylviane Delaunay, Emploi Vie Scolaire



L'Automne



Atelier cuisine



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE J.-Y. COUSTEAU

7 bis, rue des rochers 53210 Argentré

Tel : 02 43 37 33 72

Courriel : [ecole.cousteau@wanadoo.fr](mailto:ecole.cousteau@wanadoo.fr)

[www.ecole-cousteau.org](http://www.ecole-cousteau.org)



### L'ANNÉE 2009-2010

#### • Une équipe de neuf personnes

Notre équipe est composée cette année de huit enseignants et d'un emploi vie scolaire (EVS) : Candice Jourdain (Cp), Cathy Toussaint (Cp-Ce1), Patricia Bondis (Ce1), Patrick Oger (Ce2 et direction), Karine Moussay (Ce2 le vendredi), Marie-Laure Notais (Cm1), Marieke Davy (Cm1-Cm2), Emmanuèle Martinière (Cm2) et Françoise Chaignepain (EVS).

#### • Une septième classe

Notre école scolarise cette année 178 élèves. Une 7<sup>e</sup> classe a été ouverte à la rentrée de septembre. Elle a été installée dans l'ancienne salle polyvalente de l'école et a entraîné le réaménagement de plusieurs salles de l'école.

#### • Un projet commun : embellir notre école

Tous les élèves sont mobilisés cette année autour d'un même projet en

éducation artistique : la création d'une fresque murale qui donnera de la couleur à l'entrée principale de l'école. Le thème retenu est en rapport avec le nom de l'école : le monde de Cousteau.

Après une première étape de réflexion en équipe autour de la conseillère pédagogique en Arts visuels, les élèves ont commencé à travailler sur leur œuvre et vous donnent rendez-vous dès à présent au mois de juin !

### UNE COMMÉMORATION ANIMÉE PAR LES ÉLÈVES

Pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, une trentaine d'élèves avaient fait le déplacement. Les Cm2 de notre école avaient préparé une lecture de lettres de Poilus.

Merci à tous les enfants pour leur présence ce dimanche 15 novembre et bravo aux lecteurs qui ont fait preuve de courage pour lire leurs textes émouvants devant une assistance nombreuse !





## ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MAURICE RAVEL

**L'**École de Musique et de Danse Maurice Ravel rayonne sur six communes : Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné. Ainsi 505 élèves pratiquent la musique ou la danse (233 en danse et 286 en musique), encadrées par vingt professeurs et un directeur.

Les cours d'instrument et de formation musicale ont lieu dans les différentes communes en fonction des effectifs et la danse est enseignée à Entrammes, Argentré et Louvigné.

En dehors de sa mission d'enseignement, l'école organise une vingtaine de manifestations grâce au soutien de deux associations de parents d'élèves et amis : « Les Amis de la Musique » et « Rêves d'Étoiles ».

Cette année, l'école poursuit son travail en partenariat avec les scolaires dans la perspective du recrutement d'un « dumiste » pour les communes.

Une compositrice spécialiste du milieu scolaire interviendra pendant un trimestre dans les écoles primaires d'Entrammes dans les classes de cycle 3.

Le travail proposé sur le chant choral aboutira à un concert le 30 avril aux Angenaises. Les enfants y seront accompagnés par l'orchestre de l'école de musique sur des compositions créées pour l'occasion.

### Contact :

25, rue du Maine  
53960 BONCHAMP  
Tél. : 02 43 91 45 15

Christophe Turcant, directeur  
au 06 84 37 69 33



Concert de Mars à Bonchamp

### MANIFESTATIONS 2009-2010

#### DÉCEMBRE

|             |            |  |           |
|-------------|------------|--|-----------|
| Samedi 5    | 20h30      | Concert avec la chorale et guitare (église)                | Entrammes |
| Vendredi 11 | 20h        | Guitares de Noël (église)                                  | Parné     |
| Jeu-di 17   | 20h        | Guitares de Noël (église)                                  | Argentré  |
| Samedi 19   | 20h30      | Rencontre départementale autour de la Trompette (salle po) | Laval     |
| Dimanche 20 | Après-midi | Concerts de « Big Bands » (salle des Pléiades)             | Louvigné  |
| Lundi 21    | 20h        | Guitares de Noël (église)                                  | Entrammes |

#### JANVIER

|             |       |  |             |
|-------------|-------|--|-------------|
| Samedi 16   | 19h30 | Soirée de l'Ecole M. Ravel aux Angenaises        | Bonchamp    |
| Samedi 30   | 20h30 | Soirée cabaret dancing (salle des Chardonnerets) | Parné       |
| Dimanche 31 | 15h   | Rencontre d'orchestres (salle polyvalente)       | L'Huisserie |

#### MARS

|             |            |  |                |
|-------------|------------|--|----------------|
| Samedi 6    | Après-midi | Concert de chorales enfants                            | Pays de Loiron |
| Mardi 9     | 20h        | Concert d'ensembles (salle des fêtes)                  | Louvigné       |
| Samedi 13   | 20h30      | Concert de chorale avec Chantemaine                    | Mayenne        |
| Vendredi 19 | 20h30      | Concert des Cuivres et Maîtrise (salle des Angenaises) | Bonchamp       |
| Samedi 20   | 20h30      | Concert des Cuivres et Maîtrise (théâtre)              | Laval          |

#### AVRIL

|                        |              |   |          |
|------------------------|--------------|---|----------|
| Jeu-di 1 <sup>er</sup> | (à préciser) | Concert de « Big Band » (théâtre)   | Laval    |
| Vendredi 30            | 20h30        | Concert avec l'Orchestrre d'Harmonie et les écoles primaires d'Entrammes (salle des Angenaises) | Bonchamp |

#### MAI

|              |       |   |          |
|--------------|-------|---|----------|
| Vendredi 7   | 20h30 | Spectacle de danse de l'Ecole M. Ravel (salle des Angenaises) | Bonchamp |
| 11 au 15 mai |       | Participation au Festival de Jazz                             | Meslay   |
| Vendredi 21  | 20h30 | Concert de l'Orchestre junior                                 | Louvigné |

#### JUIN

|           |              |  |          |
|-----------|--------------|--|----------|
| Samedi 12 | 20h30        | Projet clarinette                                  | Ernée    |
| Lundi 14  | 20h          | Audition de la classe de chant (salle Fauré-Ravel) | Bonchamp |
| Samedi 19 | 20h30        | Gala de danse (salle des Angenaises)               | Bonchamp |
| Lundi 21  | (à préciser) | Participations d'ensembles à la fête de la musique | Laval    |
| Samedi 26 | 18h          | Fête de la musique                                 | Forcé    |

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

12, rue de la vallée,  
<http://argentre.fr/biblio>



Vendredi 30 octobre

## UNE SOIRÉE AU QUÉBEC TRÈS APPRÉCIÉE

Cet automne, la bibliothèque s'est associée aux bibliothèques de Laval Agglomération pour vous emmener au Québec.

Des petits films d'animation (le Québec est leader mondial du film d'animation pédagogique) ont été projetés à la garderie et à l'heure du conte du samedi 3 octobre. Mercredi 7 octobre, Tiguidou (de la Compagnie « Écoutez voir ») est venu raconter aux 6-10 ans l'histoire du Québec et du petit indien qui a découvert le sirop d'érable... Un atelier d'écriture animé par Jocelyne Naveau de « Graines de mots » a réuni une dizaine de personnes le lundi 19 octobre : on parle bien évidemment français au Québec mais il s'agissait de découvrir la saveur de quelques expressions très imagées et typiquement québécoises. Enfin, le vendredi 30 octobre, la bibliothèque avait donné rendez-vous aux argentréens pour un voyage au Québec : Voyage par des projections de photos, par des textes et poèmes, par des chansons et par les



Tiguidou raconte le Québec

gâteaux aux canneberges et sirop d'érable, et boissons itou.

La salle des fêtes était bien achalandée\* ce vendredi : plus de 120 personnes sont venues découvrir « la belle province ». Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont fait le succès de cette soirée :

André Dorgère, passionné de photos qui a effectué plusieurs voyages au Québec depuis que l'un de ses fils marié à une Québécoise est installé à Montréal ; Il nous a commenté ses très belles photos avec les yeux de celui qui découvre ce grand pays ; merci aussi à Roxane Longpré Matton, québécoise habitant Argentré depuis 3 ans qui a gentiment accepté de compléter son commentaire. Le diaporama intitulé « symphonies de couleur » a ravi nos yeux et, seuls, quelques très petits enfants ont cogné des clous\*\*.

Merci aux lecteurs à haute voix de la bibliothèque de Laval qui nous ont régales de poèmes de Robert Charlebois et Beau Dommage.

Merci au groupe de chanteurs argentréens

qui ont accepté de venir chanter et faire chanter : « Moi mes souliers » et « le petit bonheur » de Félix Leclerc pour terminer par « la poule à Colin », une chanson à répons très traditionnelle ; merci à nos deux accordéonistes Gérard Maline et Olivier Youinou sans qui cette entreprise n'aurait pu aboutir.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque qui se sont impliquées dans la décoration de la salle et dans la confection des gâteaux ; pains aux canneberges, gâteaux aux carottes, tarte au sirop d'érable, gâteaux au chocolat et mayonnaise et tarte au potimarron, clin d'œil à Halloween très fêté au Québec. Le tout arrosé de jus de canneberges et bleuets\*\*\*, de kir québécois et même d'une dégustation de liqueurs du pays apportées par Roxane. Allez, c'était l'fun !\*\*\*\* ☺

\* il y avait beaucoup de monde

\*\* piquer des choux, s'endormir

\*\*\* myrtilles du Québec

\*\*\*\* c'était génial !

## ET TOUJOURS...

**L'heure du conte** pour les petits jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte : samedi 5 décembre, 6 février, 6 mars de 11h à 11h30

**Le prix du roman jeunes** en partenariat avec les classes de CM1 et CM2 de l'école Cousteau, St-Cyr et Ste-Julitte, ainsi que les écoles de Soulgé et Châlons-du-Maine. Les enfants désignent en classe leur ouvrage préféré parmi la sélection et la classe vient rencontrer l'auteur à la bibliothèque au 3<sup>e</sup> trimestre.

**Le prix du premier roman** organisé par « Lecture en tête » de décembre à mars : cette fois-ci ce sont les adultes qui lisent les livres de la sélection et qui remplissent une fiche d'appréciation de façon anonyme à la bibliothèque, pour rencontrer certains des auteurs au festival du Premier roman à Laval en mars.

Une rencontre autour des premiers romans avec « Lecture en Tête » : aura lieu le **lundi 8 février 2010 à 20h30**

à la bibliothèque.

**Notre désormais traditionnel concours de décembre** : cette année il s'agissait de confectionner une affiche vantant les mérites de la lecture. Remise des prix le samedi 16 janvier à 10h30 à la bibliothèque.

**À noter : La Houlala compagnie viendra nous présenter son conte « Éléphant livre-toi », le mercredi 3 mars 2010, pour tous ☺**



## RÊVES D'ÉTOILES



**C**omme chaque année, l'association Rêves d'Étoiles organise le gala de danse de fin d'année de l'école Maurice Ravel. En 2010, il aura lieu le **samedi 19 juin** à la salle « Les Angeoises », à Bonchamp. Les plus grandes élèves présenteront, comme l'an passé, une avant-première le vendredi 7 mai. Les chorégraphies et la mise en scène sont assurées par notre professeur de danse : Marie-Danielle Mouetaux qui

imagine les costumes, jusqu'à présent, confectionnés par les parents d'élèves.

### 2010 sera la 20<sup>e</sup> année d'existence de l'association.

Nous fêterons alors dignement cet anniversaire et espérons vous compter parmi nous pour cet événement, dont la date et le déroulement vous seront présentés en cours d'année.

Un bon nombre de personnes ont généreusement donné de leur temps

pour l'achat et les coupes de tissus, l'élaboration des patrons, la fabrication des accessoires, l'encadrement dans les coulisses, lors des répétitions et bien d'autres choses encore... Sans tous ces bénévoles, le gala ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui... Merci !

Nous avons encore besoin de vous cette année, nous comptons donc sur votre soutien.

Si vous souhaitez mettre à profit votre talent de couturière et/ou nous aider dans l'organisation du gala annuel, vous serez les bienvenus.

L'ensemble des membres du bureau vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2010 sous le signe de la convivialité et bien entendu du sport !

### Contact :

*Céline GERBOIN, présidente,*

14 rue des Tisserands

53260 ENTRAMMES

Tél. 06 74 20 14 37

[celine.gerboin@orange.fr](mailto:celine.gerboin@orange.fr)



## ATELIER THÉÂTRE

**F**in juin 2009 lors de l'Assemblée Générale, Didier Beaudet, président, Régine Azé, vice-présidente et Catherine Bouilly, secrétaire, ont été reconduits dans leur fonction. Etienne Patard, quant à lui, a laissé sa place de trésorier à François-Xavier Garnier. Nous remercions chaleureusement tous ces bénévoles dont certains œuvrent déjà depuis 12 ans.

Le 5 septembre 2009, l'atelier théâtre a participé à la manifestation « Associations en fête ». Plus de 55 personnes se sont inscrites. Le nombre d'adolescents (3) n'a pas permis de constituer un groupe, en revanche, nous avons connu une explosion de nouvelles inscriptions dans la tranche des 7/10 ans (32) soit un turn over de 65% par rapport à l'an dernier. Cette manifestation nous a permis d'exercer les visiteurs curieux à l'improvisation théâtrale. Plus de 30 personnes se sont prêtées et amusées à ce jeu dont quelques personnalités d'Argentré. Trois prix ont été décernés : Albane Alix Tardiff (de Louverné) en catégorie enfant, Thomas Réauté dans la catégorie



adolescent et Antoine Rivière dans la catégorie adulte. Les prix seront remis à chacun avant Noël et permettront d'avoir des entrées gratuites pour nos spectacles du 20 au 23 mai 2010 à la salle des fêtes d'Argentré.

Le 14 novembre 2009, s'est déroulée la traditionnelle soirée festive avec entrecôte-frites. Le thème du disco avec soirée costumée avait été retenu ;

Les tenues très colorées et les perruques furent de mises. Les animations théâtrales ont ponctué cette soirée qui s'est achevée sur une piste de danse enflammée. Le seul bémol fut de constater que 65% des parents des enfants inscrits au théâtre n'ont pas répondu présent. Rappelons que les bénéfices de cette soirée permettent de diminuer le coût des inscriptions afin que l'activité soit accessible à tous.

Nous sommes persuadés que ces parents se rattraperont et viendront en nombre avec famille, amis et voisins la semaine du 20 au 23 mai voir leurs enfants faire les premiers pas sur scène.

Cette année, même si le mystère de la programmation n'est pas encore totalement dévoilé, nous savons que le théâtre contemporain aura pour la première fois face à lui du classique ; Dr Knock face au Médecin malgré lui, duel à ne pas manquer !

### Contact :

*Didier Beaudet au*

06 22 74 75 14 ou

02 43 66 11 53





# COMITÉ DE JUMELAGE / OLIVIER BÉNARD 09 50 02 03 73

## ARGENTRÉ-LOUVIGNÉ-BABENHAUSEN

### DESTINATION BABENHAUSEN : DU 13 AU 16 MAI 2010

Après le 15<sup>e</sup> anniversaire du jumelage fêté à Argentré et Louvigné en mai 2008, c'est au tour des habitants d'Argentré et de Louvigné de se rendre en Allemagne. Le rendez-vous est d'ores et déjà fixé : les festivités auront lieu du 13 au 16 mai 2010, durant le week-end de l'Ascension.

#### Au programme de cet échange, ouvert à tous :

Une excursion autour du lac de Constance avec de nombreuses activités à la carte ; Des rencontres thématiques pour les personnes intéressées ; Un programme spécial pour les jeunes ; Du temps en famille pour découvrir ou redécouvrir l'hospitalité allemande.

Un rappel : la pratique de l'allemand n'est absolument pas obligatoire. De nombreux habitués français comme allemands maîtrisent (depuis 18 ans d'échanges) les incontournables des

### CETTE ANNÉE, ON Y VA À PIED !



Pour préparer de manière originale l'échange du 13 au 16 mai, le comité de jumelage se propose cette année d'y aller à pied ! Un grand relais sera donc organisé dès le début de l'année 2010 pour couvrir, en groupe et par étape, les 1 000 km qui nous séparent de Babenhausen. En fonction de ses capacités et de ses disponibilités, chaque participant effectuera une partie du parcours. Si cette aventure extraordinaire vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître et entrez ainsi dans l'histoire du jumelage.

deux langues et sauront aider les « nouveaux ».

Deux solutions sont à l'étude pour le trajet : le car (traditionnel, abordable mais un peu long) ou l'avion (une solution plus rapide mais plus onéreuse). Que vous soyez des habitués de ces échanges ou tout simplement curieux de découvrir l'Europe, faites-vous dès à présent connaître (pré-inscription sans engagement) auprès du comité de jumelage :

Sur internet : [www.jumelage.fr/mai2010](http://www.jumelage.fr/mai2010)

Par mail : [info@jumelage.fr](mailto:info@jumelage.fr)

Par téléphone auprès de la secrétaire, Colette Le Galliot : 02 43 37 32 48

Lors de l'assemblée générale du 5 février 2010

### RECORD D'AFFLUENCE POUR LE « SÉJOUR DÉCOUVERTE » DES 10-12 ANS.

Le 12 juillet dernier, 31 enfants d'Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette ont pris le départ direction Babenhausen. Après les traditionnelles 14 heures de car, l'arrivée dans la ville jumelle présentait, cette année, une nouveauté : l'hébergement ne se faisait pas à la « Jubi », l'auberge de jeunesse « officielle » du jumelage, mais dans deux petites maisons situées au bord du lac des Függer, les princes de Babenhausen. Avec eux, 13 enfants, un peu plus âgés avaient profité de l'occasion pour faire le voyage jusqu'en Allemagne. Pour eux, l'aventure était encore plus intense puisqu'ils étaient hébergés directement chez l'habitant.

**Au programme notamment :** découverte de la cité bavaroise, la traditionnelle soirée en famille, une récréation sportive aux portes du Tyrol avec la visite du château de Neuschwanstein, une représentation théâtrale préparée pendant la semaine reliant, malgré les 220 ans qui les séparent, la chute du mur de la Bastille et la chute du mur de Berlin...

#### Prochaines dates à retenir pour les séjours des jeunes :

- au mois de mai 2010 à Babenhausen, à l'occasion de l'échange officiel
- au mois de juillet à Babenhausen pour un nouveau « séjour découverte »



des 10-12 ans

- au mois de novembre à Argentré et Louvigné pour échange chargé d'histoire, réservé aux plus grands. Retrouvez toutes les photos du séjour (et des séjours précédents) sur le site internet : [jeunes.jumelage.fr](http://jeunes.jumelage.fr)

### LE CARNET ROSE DU JUMELAGE : BIENVENUE À BAPTISTE

Une nouvelle naissance au sein du comité de jumelage pour la rentrée scolaire 2009 : Baptiste Coiffard, de Louvigné, a rejoint le comité de jumelage. Cette naissance survient tout juste 20 ans après les premiers contacts entre les trois communes. Un joli clin d'œil pour l'histoire du jumelage.

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Cette année, le comité de jumelage a été endeuillé de part et d'autre du Rhin. Nous avons eu en effet la tristesse de voir partir Patricia Barrault, membre du comité de jumelage résidant à Louvigné. À Babenhausen, c'est Franz Wörhle, un des pionniers du jumelage, qui nous a quittés. Nous garderons toujours à l'esprit leur dynamisme et leur investissement pour le rapprochement entre nos deux pays. Nos pensées vont à leurs familles.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :**  
vendredi 5 février 2010 - 20h30  
Salle des loisirs de Louvigné





## AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES

sections de partir deux jours en classe nature à Torcé-Viviers-en-Charnie en mars 2010.

**Un nouveau bureau a été élu :** Christophe Cochard laisse son poste de président à Sophie Sabin mais reste membre. Merci à lui et aux autres membres qui ont souhaité passer la main après plusieurs années de bénévolat. Le bureau compte trois nouveaux membres : Patricia Godard, Thierry Bondis et Linda Pauvert. Les ventes de livres de recettes, de chocolats de Noël et de sapins ont déjà lancé la saison et nous remercions tous les parents pour leur participation.

**La fête de Noël « nouvelle formule »** a eu lieu le samedi 5 décembre dans un esprit de convivialité et de partage entre les enfants et leurs parents avec jeux de société, danse, karaoké, spectacle des maternelles et goûter de Noël. Le père Noël s'est également rendu à

l'école maternelle le jeudi 17 décembre pour apporter aux enfants les cadeaux de classe et le goûter financés par l'Amicale. Les élèves de l'élémentaire n'ont pas été en reste avec distribution d'un goûter au moment de la récréation.

**Notez donc dès à présent dans vos agendas les dates suivantes :**

- le 27 Mars : Repas Dansant animé par un DJ, soirée Périgourdine, menu adulte à 15 euros, menu enfant à 8 euros. Contact pour les inscriptions : Laurence BRICARD 02 43 98 95 05
- le 3 Avril : Carnaval
- le 27 Juin : Fête de Plein Air.
- le 12 Septembre : Vide Grenier

**Composition du bureau :**

- Présidente : Sophie SABIN 02 43 37 80 47  
 Vice-présidente : Sandrine DEXET 02 43 37 82 51  
 Secrétaire : Laurence BRICARD 02 43 98 95 05  
 Secrétaire adjoint : Régis SOUTIF 02 43 02 38 70  
 Trésorière : Sandra LEROY 02 43 37 30 72  
 Trésorière adjointe : Nathalie LOURDAIS 02 43 68 34 05



**E**n début de cette nouvelle année scolaire s'est tenue notre Assemblée Générale. Les fonds récoltés lors des différentes manifestations de l'année passée ont permis de distribuer 1716 euros à l'école maternelle « Les dauphins » (104 élèves) et 2920,50 euros à l'école élémentaire « Jacques Yves Cousteau » (177 élèves). À noter cette année, une subvention supplémentaire de l'Amicale attribuée à l'école maternelle pour permettre aux 59 enfants de moyenne et grande

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL)



Remise de cadeau à Denis Thuault

### CHANGEMENT DANS L'ORGANIGRAMME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale du 29 septembre, Gilles Gerbouin assurant la Présidence depuis plus de cinq ans, a passé le relais à Christian Bréhin, mais reste membre du Conseil d'Administration. Qu'il soit remercié pour le travail accompli. Denis Thuault, trésorier-adjoint sortant, n'ayant plus d'enfant à l'école, nous quitte après onze années passées à l'Apel. Qu'il soit lui aussi remercié pour son dévouement.



Le nouveau Conseil d'administration

### LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE :

Président : Christian Bréhin  
 Vice-Président : Paulo Séqueira  
 Secrétaire : Agnès Roueïl  
 Secrétaire-adjointe : Véronique Henry  
 Trésorier : Samuel Hameau  
 Trésorier-adjoint : David Leroisnier  
 Membres : Mickaël Barraïs, Séverine Boscher, Véronique Doisneau, Karine Duchêne, Elisabeth Faure, Gilles Gerbouin, Gildas Herriau, Anouchka Lefèvre, Mickaël Lerioux, Sylvie Lesne, Laurence Ligonnière, Sylvie Mochon, Nathalie Tulard, Olivier Youinou



Le loto a fait son plein

### OPÉRATIONS RÉUSSIES

Ce début d'année scolaire est de bon augure. Les deux opérations (brioches et loto) ont battu leur propre record avec, pour les brioches 1060 unités vendues, et pour le loto un record d'affluence dans une salle des fêtes bondée. On attend avec impatience la nouvelle salle des fêtes. Les gros lots adultes et enfants ont été gagnés par des argentréens. Encore bravo !

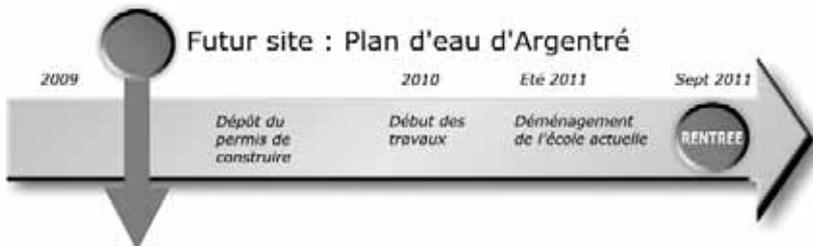
**Prochaines manifestations :**

- soirée dansante le samedi 6 mars 2010
  - portes ouvertes de l'école le samedi 20 mars
  - Pique-nique le vendredi 2 juillet 2010
- Correspondance : [apel@stcyr-stejulitte.fr](mailto:apel@stcyr-stejulitte.fr)

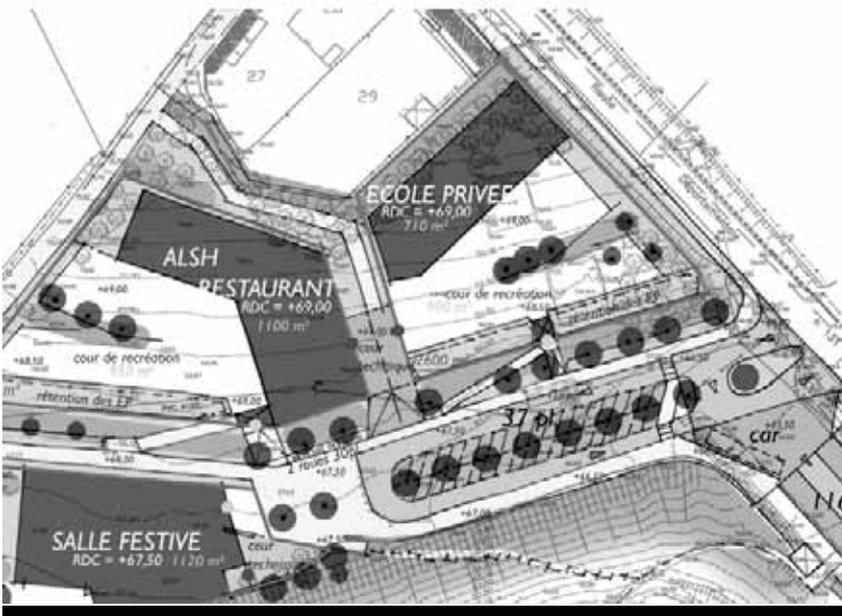




# OGEC ST CYR STE JULITTE



Octobre 2009 : Validation de l'emplacement de la future école (plan de masse)  
 Décembre 2009 : Dépôt du permis de construire



## CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Depuis un an, de nombreuses personnes nous interrogent sur l'évolution de la construction de la nouvelle école St Cyr-Ste Julitte d'Argentré.

### Où en est-on en ce début d'année 2010 ?

L'échéancier ci-contre nous permet de constater que ce projet est passé au stade de la réalisation, avec les premiers plans de masse, les agencements des classes et les énergies renouvelables utilisées.

De plus, un panneau d'affichage a également été installé sur le site du Plan d'eau afin de présenter le plan. Le nouveau bureau de l'OGEC vous souhaite une très Bonne Année 2010 !

### Composition du bureau :

Présidente : Laurent Boscher  
 Vice-présidente : Xavier Ligonnière  
 Trésorier : Laurent Tulard  
 Trésorière adjointe : Valérie Séqueira

## LES 8 SCAROLES

Le petit groupe à l'origine des « 8 Scaroles » a bien grandi. Aujourd'hui, il aspire à se développer plus encore, pour maintenir, entre autre, le succès du marché bio hebdomadaire du vendredi de 17h30 à 19h30 à La Naillère.

### CETTE ANNÉE 2009

Nous avons accueilli à la ferme, la troupe de Théâtre « La Montévaille » regroupement d'acteurs de Montourtier et de Deux-Evailles. Celle-ci nous a permis de découvrir son talent dans l'art de l'improvisation... En partenariat avec le Majestic, cinéma de Montsûrs, nous avons projeté le film « Nos enfants nous accuseront ». La seconde séance a été suivie d'un débat animé par Brigitte Fichaux, nutritionniste de renom. Des élus de notre secteur ont répondu à notre invitation. La projection de ce film a permis une réflexion sur la mise en place de repas bio dans les restaurants de collectivités, sur le respect dû à notre planète et aux générations futures.

Le marché du Printemps Bio a été animé

pour le commerce par des producteurs mayennais, pour le bal folk par le groupe « Blanche Epine » et pour la partie chant par le duo argentréen « Bretelles et Garance ».

L'animation musicale du marché des Bioautomnales a été faite par « Pierre, colporteur de chansons », jeune chanteur mayennais. Le succès de ces deux marchés se confirme d'année en année.

La randonnée pédestre de La Confédération Paysanne a tracé son circuit sur les communes d'Argentré et de Saint-Cénére. Le repas, servi à la Naillère aux randonneurs et préparé par les Scaroliens avec des produits bio, a été vivement apprécié. Ce repas fut suivi d'une visite du four à pain de la Huberdière. Ce four restauré l'an passé a vu sortir sa première fourmée dès le début 2009. C'est ce dernier qui alimente notre marché.

Dans le jardin collectif, 22 jardiniers ont œuvré d'avril à septembre. Ils s'y sont retrouvés deux fois par semaine pour cultiver, entretenir, observer, apprendre...



Le marché bio au cœur d'Argentré

Leurs efforts furent récompensés par une bonne récolte.

La conception du site internet de l'association a enfin vu le jour en cette fin d'année. Sa mise en place est presque terminée. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur nos activités, [les8scaroles.free.fr](http://les8scaroles.free.fr)

Comme vous le constatez, l'association « Les 8 Scaroles » ne se limite pas à un marché, à un jardin... C'est aussi un lieu d'échanges de savoir faire, d'idées... Chacun y est le bienvenu !

### Contact :

[les8scaroles.free.fr](http://les8scaroles.free.fr)  
 Jean-Pierre et Sylvie Rouzier  
 au 02 43 37 37 20

# FAMILLES RURALES



À Associations en fête

## SCRAPBOOKING

Des ateliers de scrapbooking européen ont été proposés en après-midi ou en soirée en juin, septembre et décembre. Près de vingt personnes sont venues découvrir cette activité ou bien se perfectionner. Le principe du scrapbooking européen est de mettre les photos en valeur, contrairement au style américain qui privilégie le décor. Des techniques simples sont utilisées pour obtenir des pages légères et harmonieuses. Les photos guident le choix des formes et des couleurs utilisées. Nous envisageons d'autres ateliers en 2010 une fois par trimestre.

### Renseignements,

Nicole LABILLE, tél. 02 43 37 32 60

## BABYGYM

C'est avec un grand regret que nous avons dû mettre fin à la seule activité de la commune dédiée aux 3 - 6 ans, faute de participants. Nous tenons encore à remercier tous les parents qui nous ont confié leurs chers petits depuis 2001 et jusqu'à l'année dernière et nous renouvelons toutes nos excuses aux quelques parents et enfants qui attendaient beaucoup de cette activité en ce début d'année scolaire.

## SÉJOUR NEIGE

du 13 au 20/02/2010

à VAL-CENIS VANOISE (en Savoie)

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le groupe est en grand partie formé et est composé de 3 familles d'Argentré, 3 de Bonchamp, 1 de St-Cénéry, 2 de Laval, 1 d'Ahuillé, 1 de Changé, 2 du Nord Mayenne et 2 hors département (1 de l'Orne, 1 de l'Ile et Vilaine).

Si notre projet vous intéresse, il n'est peut-être pas trop tard pour vous inscrire. N'hésitez pas à contacter Marie-Noëlle THUAULT au 02 43 37 31 35 pour vous en assurer.

Départ : Samedi 13/02/10 vers 5 h 00, d'ARGENTRE

Retour : Samedi 20/02/10 en matinée

Transport en autocar

Hébergement/restauration en pension complète au Centre Anjou-Vanoise à SOLLIERES-SARDIERES (73)

Possibilité ski alpin (130 km de pistes), ski de fond (182 km de pistes sur 4 domaines) ou détente (raquettes, ballades, shopping...)

Locations matériels et remontées mécaniques (6 jours) compris

Tarifs adultes (13 ans et +) : Détente (360€), Ski de fond (420 €), Ski alpin (520 €)

Tarifs enfants (4-12 ans) : Détente (320€), Ski de fond (360 €), Ski alpin (470 €)

## PROJET DANSE COUNTRY

Nous envisageons mettre en place des cours de danse country sur la commune et sommes à la recherche d'un professeur. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de Marie-Noëlle THUAULT.

## COURS D'INFORMATIQUE

Depuis avril 2006, date de sa mise en place, l'activité informatique rencontre toujours un aussi vif succès. Nous avons actuellement plus de demandes pour des cours d'initiation. Olivier MERCIER anime toujours l'activité, actuellement, le lundi soir de 18 h 30 à 20 h.

Cette activité répond à de réels besoins



Cours d'informatique

avec le développement de l'informatique chez les particuliers. Le but est de se former ou de se perfectionner à divers logiciels et à Internet, ainsi qu'au langage et au fonctionnement informatique et ainsi devenir autonome en assurant soi-même la maintenance de base de l'ordinateur.

L'activité rassemble actuellement une dizaine de personnes jusqu'à fin décembre 2009.

Si vous souhaitez vous inscrire, pour début 2010, n'hésitez à nous contacter au 02 43 37 82 13 ou 02 43 37 32 60 pour découvrir ou mieux maîtriser l'informatique.

L'activité est ouverte à tout public de... « 7 à 77 ans » et... même plus.

## ASSOCIATIONS EN FÊTE

Familles Rurales était présente le samedi 5 septembre, place de l'église. Cette opération nous a permis d'inscrire environ 70 personnes et d'expliquer en même temps ce que propose notre Association. C'est un grand moment pour nous de rencontrer les visiteurs. Cette année une cinquantaine d'entre eux ont pu créer et repartir avec un petit bouquet de fleurs. Georgette sait par sa créativité faire une belle décoration avec peu de chose : un pot en verre, un napperon en dentelle papier et quelques fleurs...

Nous sommes favorables pour que cet événement ait lieu chaque année, derrière la Mairie, quand le temps le permet. C'est un moment convivial qui conforte l'esprit du groupe de Familles Rurales

## LES BABIES



Avec le conteur Thierry Mousset

**E**n cette fin d'année, le bilan de nos différentes manifestations est globalement positif (bourses aux vêtements hiver/été, interventions d'un musicologue et d'un conteur notamment).

Lors de l'Assemblée Générale, le 16 novembre 2009, Marie-Claude GRUAIST ayant souhaité interrompre ses fonctions de présidente, Marie-Hélène MAINE a été nommée à ce poste. Un grand merci à toutes les deux !

Laurence GUITTET reste trésorière et Patricia GODARD assurera le secrétariat.

Bonnes fêtes et bonne année 2010 à tous !

### QUELQUES DATES À RETENIR :

Mardi 15 décembre 2009 :

**Spectacle de Noël**

Vendredi 18 décembre 2009 :

**passage du Père Noël**

Samedi 10 avril 2010 :

**bourse aux vêtements d'été**

### Contacts

*Présidente : Marie-Hélène MAINE*

*Tél. 02 43 37 39 74*

*Secrétaire : Patricia GODARD*

*Tél. 02 43 90 47 96*



A.D.M.R. ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE À DOMICILE D'ARGENTRÉ, ENTRAMMES, FORCÉ, LOUVIGNÉ, PARNÉ-SUR-ROC ET SOULGÉ-SUR-OUETTE.

## L'AIDE À TOUS : UNE RÉALITÉ EN ACTION À L'ADMR



jeux de société au plan d'eau

**A** l'heure du développement des services à la personne et de la création de multiples enseignes nationales, l'ADMR souhaite aujourd'hui se rapprocher encore plus de vous. L'ADMR, qui s'inscrit dans la politique des services à la personne agit depuis près de 40 ans dans la proximité et la solidarité. Ses buts sont, d'une part, de répondre aux besoins de tous les publics

et, d'autre part, de créer des emplois.

### Elle propose notamment :

- la réalisation des tâches ménagères
- l'aide à la personne (toilette, lever, coucher)
- la garde d'enfants à domicile, la garde de personnes âgées ou handicapées
- l'aide aux courses et à la préparation des repas
- le portage des repas

- les petits travaux de bricolage et de jardinage
- l'accompagnement, l'écoute, le soutien moral et éducatif
- la téléalarme FILIEN

À l'approche des fêtes, l'ADMR organise chaque année un goûter : personnes aidées, bénévoles et salariées se retrouvent ainsi dans un moment d'échange et de convivialité.

En janvier, bénévoles et salariées partagent la galette des rois.

L'après-midi « Jeux de plein air, » le 29 septembre, a réuni une trentaine de participants au plan d'eau d'Argentré. Une nouvelle animation en salle est programmée en mars 2010 à Louvigné.

### La gestion du secrétariat

*est assurée par Cécile Ralu au 32, rue du Maine, à Argentré*

### Permanences :

*lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h30 / vendredi de 13h30 à 16 30*

*Tél. : 02 43 68 15 41*

*Courriel : argentre.admr@wanadoo.fr*



## AAPPMA « LA JOUANNE »

SOCIÉTÉ DE PÊCHE (ARGENTRÉ-BONCHAMP)

**AAPPMA, c'est l'Association Agréée de la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.**

La pêche est une passion pour petits et grands qui procure des joies sans cesse renouvelées.

L'approvisionnement en alevinage sur l'ensemble du cours d'eau « La Jouanne » se fait grâce à la gestion des 4 frayères dont les résultats pour l'année 2009 sont de :

- 4468 sandres de 5 à 15 cm,
- 690 brochets de 5 à 10 cm + 170 brochets d'environ 30 cm.

La société de pêche se bat actuellement contre l'abaissement des barrages et

se réunit régulièrement pour cette action.

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez les dépositaires suivants :

- Café « Chez Juliette » à Argentré
- Bureau de Tabac d'Argentré (M. et M<sup>me</sup> ROBINET)
- Café-Brasserie à Louvigné (M<sup>me</sup> Laurence JUMELAIS)
- Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp
- Bar-Tabacs – 1 place de l'église à Bonchamp (M Thierry GOUDET)

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et que

les prises soient au rendez-vous pour 2010 ☘

**Le bureau de la société de pêche :**

Président : GOUGET Francis  
 Vice-Président : COUSIN Bertrand  
 Trésorier : REMOND Emmanuel  
 Secrétaire : DEROCHE Jérôme  
 Membres : BARROCHE Christian, CHESNEL Pierre, CORMIER René, COUPEAU Thierry, GOUGET Roland, GROUSSARD Claude, HILBERT Mickaël, LAPIERRE Robert, LEGENDRE Jean Claude, LOINARD Alain, MOINET Maurice, VIOL Daniel et VIOL Michel.

**Contact :**

Francis Gouget 02 43 37 37 32

## CLUB DES AÎNÉS VALLÉE DE LA JOUANNE



Devant l'Assemblée nationale

**T**oujours fidèle à son rôle d'animation, le club a su profiter des belles journées d'été.

**Du 19 juin au 26 juin, voyage séjour à Menton :** découverte de Menton en petit train et visite guidée à pied, découverte de Nice (le vieux Nice, la cathédrale, la promenade des anglais...), visite de Monaco, escapade italienne (Imperia, Seborga, la riviera, San Remo et Dolce aqua.)

**Les 14 juin et 25 octobre :** soirées dansantes où nos aînés se retrouvent dans une ambiance très conviviale.

**Le 3 septembre, voyage de la journée**

**à Paris :** le matin croisière sur la Seine et l'après-midi visite guidée de l'Assemblée Nationale où nous avons eu le plaisir d'être accueilli par notre député Guillaume Garot. Au retour, visite de Paris en autocar.

**Le 2 novembre, dernière randonnée pédestre 2009,** il y a toujours un bon nombre de randonneurs sur les chemins d'Argentré et des communes voisines pour découvrir la nature.

**Le 7 novembre, 85 aînés étaient présents au repas du club,** salle de la Vallée, le tout avec des chansons, des histoires et quelques airs d'accordéon

qui ont permis à certains quelques pas de danse.

**Le 14 janvier 2010, ce sera l'Assemblée Générale** avec l'élection du bureau et le calendrier des activités du club pour 2010. Nous terminerons autour d'une galette des rois. Jeunes retraités et moins jeunes, venez nous rejoindre, vous serez accueillis avec plaisir.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année à tous ! ☘

**Contact :**

Émile Brault, Président  
 02 43 37 82 62



## PÉTANQUE



Lors de son assemblée générale, la section pétanque a accueilli 2 nouveaux membres dans le bureau ; Après 4 départs c'est peu; nous demandons donc à chacun de se mobiliser pour la vie du club surtout lors des concours.

### Nouveau bureau :

Président : Raymond Maine  
 Vice-président : Thierry Launay  
 Trésorière : Laurence Guittet  
 Trésorier adjoint : Bertrand Hauguel  
 Secrétaire : Marie-Hélène Maine

Secrétaire adjointe : Anita Marchais  
**Membres :** Michel Lerioux, Jean-Pierre Gautier, Corentin Derouet

**Les soirées loisir de la saison 2010** reprendront le vendredi 2 avril, nous demandons 1,50€ par soirée plus la carte de membre annuelle.

Un classement de points est effectué tout au long de la saison et chaque joueur est récompensé à l'assemblée générale avec remise de trophées aux 3 premiers hommes, 3 premières femmes

et 2 ou 3 premiers jeunes ☛

### DATES À RETENIR

- Concours licenciés en doublettes lundi 24 mai 2010 (pentecôte)
- Concours loisir samedi 10 juillet 2010
- Concours licenciés vétéran jeudi 7 octobre 2010

### Contact :

Raymond Maine  
 02 43 37 32 59  
 06 83 65 69 39

## SECTION TENNIS



**Pour la saison 2009/2010**, la section compte 110 licenciés. Vous pouvez pratiquer le tennis en loisir ou en en compétition avec possibilité de prendre des cours. Les cours sont assurés par 2 entraîneurs diplômés les jeudi et vendredi de 16h45 à 20h45.

### Côté jeunes

6 équipes jeunes sont engagées en compétition. 1 équipe 9/10 ans, 3 équipes 13/14 ans, 2 équipes 17/18 ans. Le club organise également des animations « tennis à l'école » avec

les deux écoles élémentaires de la commune. Les jeunes compétiteurs bénéficient de 2 heures de cours par semaine : la plupart ont ainsi pu monter au classement.

### Côté adultes

6 équipes adultes sont engagées en compétition. 3 équipes sénior, 1 équipe sénior+35, 1 équipe sénior +45, 1 équipe sénior +35 dame. Des cours sont également proposés pour les licenciés loisir le jeudi soir toujours avec un entraîneur.

**Le club organise 2 tournois dans l'année :** Le tournoi adultes du 19 décembre 2009 au 3 janvier 2010 et le tournoi jeunes du 5 juin au 19 juin 2010 ☛

### Contacts :

Jean-Marie VERGER :  
 tél. 02 43 66 11 28 ou 06 81 86 05 14  
 Marcel CHESNAY :  
 tél. 02 43 37 32 23 ou 06 83 01 94 17  
 tennis.argentre@wanadoo.fr  
 www.club.fft/us.argentre

# DEUX JEUNES SPORTIFS ARGENTRÉENS À L'HONNEUR

Jonathan Fadier joue en National 2 au volley, Quentin Le Coq est champion d'Europe des jeux de la FISEC en athlétisme ; la commune les a aidés financièrement, l'un pour ses frais d'internat, l'autre pour son déplacement au Portugal. Nous nous réjouissons avec eux de leur réussite. Sylvie Druet est allée à leur rencontre.

Depuis qu'il est arrivé à Argentré (en CE2 m'a-t-il dit), j'ai toujours connu Jonathan grand, mais là quand je le vois arriver à la mairie où je lui avais donné rendez-vous, je suis surprise de retrouver un jeune homme d'un peu plus de 2 mètres ! J'ai eu de la chance qu'il soit à Argentré en cette fin octobre car depuis qu'il joue en national 2, les vacances scolaires, ce n'est plus pour lui !

**Sylvie Druet : Alors Jonathan depuis quand pratiques-tu le Volley ?**

**Jonathan Fadier :** J'ai découvert le Volley lors d'une initiation-découverte à l'école primaire d'Argentré : l'Union Sportive d'Argentré nous avait offert une année de Volley gratuite. Je n'ai pas pu continuer l'année suivante car il n'y avait plus assez de joueurs pour faire une équipe. Puis en fin de 5<sup>e</sup>, au collège Fernand Puech, l'ancien président du Volley de l'ASPTT m'a repéré lors d'un tournoi de Beach Volley.

**S D : Et c'est là que tout s'enchaîne...**

**J F :** Oui, j'ai pris une licence à l'ASPTT, c'était en 2003 : j'ai alors disputé la Coupe de France Cadet... Cette année, j'ai quitté l'ASPTT où je jouais en Régional, pour le club « le Goello » à St Brieuc pour jouer en National 2.

**S D : C'est un grand changement pour toi ?**

**J F :** Oui, il y a plus de jeu, on est une



équipe de jeunes et on s'entend bien. On fait des challenges entre nous : par exemple c'est à celui qui tape le plus fort, ça met de l'ambiance. L'esprit d'équipe c'est ce qui est le plus important pour moi : quand l'un d'entre nous marque un point, tout le monde est content.

**S D : Comment se passe ton entraînement ?**

**J F :** Dans la semaine, je suis en 3<sup>e</sup> et

dernière année de sport-études au CREPS de Dinard et je m'entraîne chaque soir après les cours, ce qui fait 12 heures dans la semaine.

Le week-end, je suis à St Brieuc pour l'entraînement (4 heures) et les matchs. Le Centre de formation de St Brieuc nous héberge dans des appartements que nous nous partageons.

**S D : Quel est ton meilleur souvenir sportif ?**

**J F :** Ma 1<sup>re</sup> Coupe de France en 2003, et pourtant on avait été éliminés ! Et aussi, ma première sélection nationale pour un stage d'une semaine à Chartres en 2007 avec tous les meilleurs joueurs de France cadets...

**S D : Ton rêve ?**

**J F :** Avoir un contrat pro et être sélectionné en équipe de France.

**S D : En attendant, quel est ton prochain objectif ?**

**J F :** J'espère entrer au centre de formation de St Brieuc l'an prochain où je continuerai mes études pour passer le bac. C'est un contrat de 2 ans, notre logement et nos frais d'alimentation sont pris en charge.

**Jonathan est très occupé entre les études (le BEP à passer à la fin de l'année) et le Volley, mais il aime bien retrouver ses parents le temps d'un week-end et aussi ses anciens copains de l'école primaire.**

**Le 6 septembre dernier, jour à Associations en fête, M. le maire a remis la médaille de la commune à Quentin Le Coq : « C'est la première fois que je remet cette médaille à quelqu'un d'aussi jeune » a souligné Christian Lefort.**

**S D : Quentin, peux-tu nous dire pourquoi la commune te met à l'honneur ?**

**Quentin Le Coq :** J'ai remporté le 3 000 mètres plat et le 2 000 mètres steeple

lors des championnats d'Europe de la FISEC (Fédération Internationale sportive de l'enseignement catholique) au Portugal en juillet 2009.

**S D : Pour les non initiés, précise-moi ce qu'est le 2 000 m steeple ?**

**Q L C :** Le steeple c'est une barrière à sauter tous les 100 mètres et une rivière à traverser à chaque tour, donc 5 fois.

**S D : D'où te vient cette passion de courir ?**

**Q L C :** Dès tout petit, j'aimais bien courir avec mon papa. J'ai commencé par jouer au tennis mais je n'ai pas eu envie de continuer, alors mon père m'a proposé d'essayer l'athlétisme... Je me suis inscrit au stade lavallois d'athlétisme en 2007.

**S D : J'imagine que tu as participé à d'autres championnats que ceux de l'enseignement catholique ?**

**Q L C :** Oui, j'ai fini 30<sup>e</sup> en cross (5km200) au championnat de France cadet organisé par la FFA (Fédération Française



d'Athlétisme).

**S D : Aujourd'hui, tu as 17 ans, comment concilies-tu études et sport de haut niveau ?**

**Q L C :** Je poursuis mes études à l'Immaculée Conception en BEP électrotechnique et je fais 3 à 4 entraînements par semaine avec le stade lavallois.

**S D : Quels sont tes prochains objectifs ?**

**Q L C :** Cette année j'ai changé de catégorie, je vise donc le championnat UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) de France junior. J'aimerais bien aussi être sélectionné au championnat de France junior de la FFA.

**S D : Revenons aux jeux de la FISEC au Portugal, comment ça s'est passé ?**

**Q L C :** C'était à Praia da Rocha dans le sud au bord de la mer, du 17 au 23 juillet 2009. J'y suis allé avec Benjamin Hériau, un Lavallois qui court au niveau mondial et là bas, nous avons retrouvé 30 athlètes français. Tous les sportifs, tous pays confondus, étaient hébergés dans 3 immeubles. Il y a eu plusieurs soirées organisées pour faire connaissance, on a essayé de se débrouiller en anglais... On ne courait que le matin car l'après-midi, il faisait plus de 40°. On en profitait pour aller à la piscine ou à la mer. Il y avait une très bonne ambiance.

**S D : Quelles sont tes autres passions ?**

**Q L C :** J'aime la chasse depuis que je suis tout petit. J'ai mon permis depuis 2 ans et je continue à aller chasser en famille ☺

## SECTION VOLLEY



### L'ANNÉE 2008-2009, L'U.S VOLLEY D'ARGENTRÉ A EU PLUSIEURS MOTIFS DE SATISFACTION.

L'équipe très volontaire des 4 cadettes, entraînée et encadrée par Cyrille PRUAL, l'animateur sportif d'Argentré, a participé à tous ses matchs malgré un nombre limité de joueuses.

L'équipe mixte du championnat loisirs a également joué toutes ses rencontres, tandis que l'équipe masculine a fini seconde du championnat départemental 2 (derrière Evron), avec aussi un bon parcours en coupe de la Mayenne.

Des animations volley, menées par Céline CHABRUNT, ont eu lieu à la salle des sports d'Argentré auprès des élèves des deux écoles, dans le cadre de la

promotion de ce sport auprès des jeunes de 9 et 10 ans.

**Notre tournoi mixte de fin d'année,** a eu lieu le vendredi 19 juin 2009, cela a été un succès. Dix-huit d'équipes étaient présentes et les matchs se sont enchaînés jusqu'à minuit avec une finale qui a opposé deux brillantes formations de l'A.S.P.T.T Laval.

**Le nouveau bureau** est désormais constitué de Julie PIERRE (trésorière depuis plusieurs années), Didier BELOT (secrétaire), Philippe LOLON (président), Laurent FADIER (vice-président).

En effet Jean-Pierre MORIN et Jacques DESNOS, excellents passeurs, respectivement secrétaire et président du club de volley d'Argentré, ont souhaité passer le relais après plus de vingt ans

de bons et loyaux services à leur club, l'U.S Argentré et au volley en Mayenne. De grands remerciements de notre part à tous, pour leur implication dynamique dans la vie associative et sportive d'Argentré tout au long de ces années. Ils restent tous deux licenciés au club, et Jean-Pierre MORIN continue à diriger le comité de volley-ball de la Mayenne.

**Pour l'année 2009-2010, la section volley de l'U.S Argentré compte trois équipes engagées dans leurs championnats et coupes respectifs :** une équipe de cadettes, une équipe mixte de loisirs (association avec le club de Bonchamp) et une équipe masculine en départementale 2.

Le samedi 5 septembre 2009, notre participation à *Associations en fête* s'est bien déroulée sous un beau soleil ☺

#### Horaires des entraînements :

- le mardi de 17h à 18h pour les jeunes (poussins et benjamins)
- le mercredi de 19h15 à 20h45 pour les ados (minimes et cadets)
- le mercredi de 20h45 à 22h30 pour les hommes D2

**N'hésitez pas à contacter** le bureau si vous voulez intégrer le club, nous cherchons des joueurs en loisirs et en jeunes :

*Philippe LOLON : 02 43 66 87 01 / Laurent FADIER : 02 43 66 03 87 (équipe D2) / Didier BELOT (Ados) : 02 43 37 35 65 / Julie PIERRE (jeunes) : 02 43 37 85 13*

## SECTION FOOT



**Le début de la saison 2009/2010 s'est bien passé. Les effectifs du club sont stables, à ce jour il est difficile de dresser un bilan sportif de cette première phase de la saison.** Les modifications des catégories d'âge et appellations font leurs chemins et nous devons attendre la fin de la saison

pour tirer des conclusions. Un autre gros point nous attend car le District de la Mayenne est département pilote sur l'apprentissage des règles du football et des règles de vie qui en découlent. Ce point demandera encore un effort supplémentaire à nos bénévoles qui font déjà beaucoup pour

encadrer les joueurs, mais le football doit rattraper un retard considérable dans ce domaine. Je remercie tous ceux qui nous ont aidé et je profite de ce bulletin pour lancer un appel aux personnes qui voudraient s'investir au sein du club, quelles que soient leurs compétences (les besoins sont nombreux, secrétariat, intendance, festivités, sponsoring etc...).

### À noter sur vos agendas :

- 5 juin 2010 : journée club
- 26 juin 2010 : tournoi de football inter quartiers.

Je profite de ce bulletin pour remercier nos sponsors qui nous soutiennent régulièrement. Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2010

### Contact :

*Daniel Renault*  
Tél. : 02 43 37 33 20  
E-mail : [drenault@aliceadsl.fr](mailto:drenault@aliceadsl.fr)

## US ARGENTRÉ SECTION BASKET



**Et voilà une nouvelle saison sportive est lancée, avec cette année des objectifs importants :**

dans un premier temps, le développement de l'école de basket, indispensable pour pérenniser le club. Ceci est en bonne voie avec 1 équipe de mini basketteurs et 2 équipes de poussins.

dans un deuxième temps, le niveau de jeu, avec des objectifs de haut de

classement dans les championnats départementaux et régionaux.

Nos équipes départementales cadettes et séniors filles ont des résultats plus que corrects avec un classement dans les 5 premières.

Notre équipe séniors garçons est, elle, toujours invaincue et s'accroche donc à la place de leader de la première division départementale.

De plus, cette année, notre club a décroché une place en championnat régional avec notre équipe minimes garçons (en entente avec le club de Bonchamp). Les débuts sont difficiles car ils rencontrent des équipes adverses de très haut niveau, mais cette toute jeune équipe possède un réel potentiel pour l'avenir.

2009/2010 est donc une année riche sportivement, mais il ne faut pas oublier les moments de détente, alors le 16 janvier tous les licenciés et leur famille sont invités à notre conviviale galette des rois, et surtout à noter sur vos agendas 2010 **notre soirée dansante du 13 mars, pour s'amuser autour d'une bonne tartiflette.**

Tous les membres de la section basket se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2010

### Contact :

*Laurent Morisseau*  
Président section basket  
Tel : 02 43 37 27 22



## US ARGENTRÉ SECTION BADMINTON



**Une nouveauté au Badminton : la création d'une section Ados, USA BADO, en septembre 2009.**

Trois ans après la création de la section badminton adultes, Stéphane Galli, président, a relevé un nouveau défi en ouvrant la section aux jeunes qui ont

découvert l'activité à *Associations en fête* en septembre dernier. Les huit ados du début ont été rejoints par deux nouveaux camarades fin octobre, ces dix jeunes sont encadrés tous les mercredis de 16h à 17h30 par Cyrille Prual. Pour cette saison, Manon, Léa, Charlotte,

Marine, Hélène, Mégane, Lucie, Tanguy, Jérémy, Baptiste ne feront que des entrainements pour être mieux préparés à la compétition la saison prochaine. Un tournoi interne Adultes / Ados est prévu au printemps.

**La section adulte pour la saison 2009/2010 est composée de 27 joueurs et joueuses réparties en deux catégories :** les loisirs avec 16 personnes, et pour la compétition une équipe (11 personnes) engagée en Départementale 4 avec, pour capitaine, Eric Delauge. Le début de saison est prometteur avec plusieurs victoires déjà enregistrées.

**Galette des Rois de la section Badminton le 21 janvier 2010.**

Président : Stéphane Galli. Trésorier : Séverine Picot . Secrétaire : Lydie Blandin

**Contact :**

*Stéphane Galli*  
usabad53@yahoo.fr  
tél. : 02 43 02 73 16.

## SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE



**Le dimanche 14 juin 2009 était programmée la sortie annuelle au bord de mer, de Guérande au Croisic, en traversant les marais salants le matin, l'après-midi randonnée sur le sentier côtier et temps libre au Croisic avant le retour sur Argentré. 55 randonneurs ont participé à cette journée ensoleillée.**

**PROJET POUR 2010 :**

Sortie culturelle le 17 janvier à Vitré, sortie au bord de mer à Pornic le 6 juin,

sortie fraîcheur les 1 juin et 18 septembre.

**Vous pouvez toujours nous rejoindre :**

Carte d'adhérent : 12 €  
Licence individuelle : 21.50 €  
Licence monoparentale : 27 €  
Licence familiale : 41 €

**Renseignements**

Après de Maurice Bourdais tél : 02.43.37.34.19  
Site : <http://www.argentre.fr/rando>

**Bureau :**

Président : Maurice Bourdais  
Secrétaire : Robert Le Moine  
Trésorier : Jean-Noël Grudé  
Membres : Sylvie Druet, Jean-Marc Dupuis, Yolande Goulay, Chantal Grudé, Joëlle Hautbois, Michel Hautbois, Chantal Le Moine, Marie-Claude Lenain, Gérard Maline

*Maurice Bourdais*





## LPS

# PAUL PASSE LA MAIN À JOSCELYN

**Sylvie Druet : On voit régulièrement les camions LPS sillonner les rues argentréennes. Pouvez-vous nous présenter la société LPS ?**

**Paul Leudière :** Leudière Prestation de Service est une entreprise de balayage de voiries, « clé en main », créée en 1994 et domiciliée Zone de la Carie à Argentré depuis 2000 (Tél. : 02 43 37 33 14). Créer une entreprise était un projet dont je rêvais depuis longtemps, je l'ai concrétisé suite à un licenciement. Mes premiers clients ont été les communes d'Argentré et des environs de l'agglomération Lavalloise.

**Joscelyn Leudière :** à l'époque, il n'y avait pas d'entreprises à assurer ce service dans les communes mayennaises ; Le balayage était encore effectué manuellement par les employés municipaux.

**Paul Leudière :** Aujourd'hui, on peut dire que notre activité se répartit à parts égales en 3 secteurs : les communes (160 communes sur 3 départements), les entreprises de travaux publics et les industriels.

**S. D. : Paul, depuis combien de temps, votre fils Joscelyn travaille-t-il avec vous ?**

**Paul Leudière :** Joscelyn travaille avec



moi depuis 10 ans. Il va de l'avant, me poussant parfois dans mes retranchements ! Il a développé l'entreprise dans les départements d'Ile-et-Vilaine (LPS 35) et de la Sarthe (LPS 72). Je m'occupais pour ma part de la Mayenne (LPS 53).

**S.D. : Aujourd'hui, vous avez passé la main...**

**Paul Leudière :** L'âge de partir à la retraite est arrivé. Après 16 ans d'implication dans l'entreprise, je souhaite souffler un peu, mais je serai là pour un conseil... LPS étant une entreprise familiale, je resterai informé de l'évolution de son activité et passe la main confiant.

**S.D. : Joscelyn, quelles orientations souhaitez vous donner à l'entreprise ?**

**Joscelyn Leudière :** Tout d'abord pérenniser ce qui existe, en étant

toujours plus vigilant sur la qualité du service, et attentif aux demandes des collectivités par rapport aux nouvelles réglementations environnementales. Nous n'avons jamais utilisé de produits phytosanitaires, uniquement l'eau et la brosse.

En 2003, nous avons été la première entreprise de balayage à obtenir la certification ISO 9001 version 2000 : 3 années de travail avec un cabinet extérieur ont été nécessaires pour mettre en place des processus de management, d'écoute du client et d'organisation du travail. Cela a été très bénéfique pour l'entreprise.

**S.D. : Envisagez-vous de créer de nouveaux emplois ?**

**Joscelyn Leudière :** Bien sûr, nous avons envie de nous développer. L'entreprise compte aujourd'hui 12 salariés. L'environnement étant un des axes de développement du gouvernement, c'est un marché porteur. Le balayage mécanique est à ce jour une solution alternative efficace et raisonnée à la réglementation phytosanitaire ☛

*Bravo à cette dynamique entreprise argentréenne qui reste attachée à ses racines : Joscelyn espère rester avec sa famille sur la commune d'Argentré.*

ENTRETIEN AVEC

## PHILIPPE RENAULT, VÉTÉRINAIRE

**Depuis mars 2007, le Dr Philippe Renault a repris le cabinet du Dr Michel Gombault. Sylvie Druet est allée à sa rencontre.**

**Pouvez-vous nous dire en quelques mots quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver à Argentré ?**

Après avoir eu, pendant 22 ans, une activité en clientèle mixte dans le sud-ouest, j'ai au cours des 12 années suivantes effectué des remplacements un peu partout en France ; en avril 2006, j'ai été amené à remplacer le Docteur Michel Gombault et c'est à

cette occasion que je suis venu à Argentré pour la première fois.

**Vous avez pris la suite de M. Gombault, rue des rochers, le 12 mars 2007, à l'époque celui-ci ne s'occupait que des animaux de rente (élevage)... Pouvez-vous nous dire pourquoi et comment votre activité a évolué ?**

Mon activité à Argentré est essentiellement rurale, mais je me suis depuis toujours également intéressé à la médecine et à la chirurgie des animaux de compagnie ; il était donc naturel en reprenant le cabinet du Dr Gombault que je cherche à redynamiser cette part

de l'activité d'autant que la demande de proximité paraît importante.

**Votre activité va être transférée prochainement...**

Oui, à partir du 12 janvier prochain au plus tard, mon cabinet sera installé au 12 chemin des marzelles ☛

**Pour rappel, le cabinet est ouvert :**

*Du lundi au vendredi le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 19h, Le samedi de 9h à 12h  
Les consultations ont lieu de préférence sur rendez-vous. Les urgences sont assurées 24 h/24 et 7 jours /7.  
Tél : 02 43 37 34 82*

# DE PERLES EN FLEURS : UNE FLEURISTE S'INSTALLE À ARGENTRÉ

**Une maison ancienne du bourg vient d'être réhabilitée pour l'installation d'un nouveau commerçant, Carine Girault, fleuriste.**

C'est Méduane Habitat, bailleur social, qui a acheté la maison et qui l'a restructurée en créant un local commercial en rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

Ce local commercial va être vendu à la commune et la fleuriste, M<sup>lle</sup> Girault, sera ainsi locataire de la commune. Précision : la commune va recevoir une subvention de 40 000€ apportée par le sénateur Zochetto au titre des dotations parlementaires.

**Sylvie Druet : M<sup>lle</sup> Carine Girault, pourquoi avoir choisi Argentré ?**

C'est une ville qui bouge, très accueillante, où il y a beaucoup de passage. Il m'a paru que cette commune correspondait tout

à fait à ce que je recherchais.

**S D : Pouvez-vous nous dire en quelques mots quel a été votre parcours professionnel ?**

Depuis longtemps je savais que je voulais être fleuriste. J'ai un BEP ventes, un CAP et BP fleuriste ; à l'issue de mon contrat d'apprentissage cet été, j'ai été très contente d'apprendre qu'un local allait être disponible à Argentré.

**S D : Que peut-on trouver dans votre magasin au 22 place de l'église ?**

Des compositions florales, des plantes d'intérieur et d'extérieur, de la décoration et des bouquets pour toutes les occasions : anniversaires, fêtes, mariages deuil ou inauguration.

**S D : Quels services proposez-vous ?**

Des conseils pour le choix des compositions en fonction de l'occasion



bien sûr, la livraison à domicile et je fais partie du réseau de livraison à distance Florajet ☛

« De perles en fleurs » est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h15, ainsi que le dimanche de 9h à 12h30.

Tél : 02 43 69 61 93

## LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDE

À ARGENTRÉ DES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

**Vous travaillez, différentes solutions de garde s'offrent à vous dans notre commune :**

**Les assistantes maternelles agréées :** Elles gardent vos enfants en respectant leurs habitudes et votre place en tant que parents.

- Les assistantes maternelles dites « classiques » qui gardent, à leur domicile avec l'ensemble de leur famille, vos enfants.
- « Le paradis des petits loups », regroupement de trois assistantes maternelles agréées qui reçoivent vos enfants dans une maison aménagée et dédiée à un accueil collectif.

La liste des assistantes maternelles et des associations est disponible en mairie ou sur le site : [www.argentre.fr/rubrique: la vie communale](http://www.argentre.fr/rubrique:la_vie_communale)

**Le baby-sitting**

Des jeunes viennent garder occasionnellement vos enfants à votre domicile. L'association Familles Rurales propose

ce service à la demande.

En complément à ces différents modes de garde, deux structures permettent aux assistantes maternelles et aux parents de se rencontrer.

Contact Familles Rurales : Nicole Labille  
Tél. : 02 43 37 32 60

**L'association « les Babie's »**

Tous les mardis et vendredis de 9h30 à 11h, afin de pas rester isolés, des assistantes maternelles et parents se retrouvent avec les enfants de 0 à 3 ans salle de la Jouanne.

Contes, jeux et autres animations sont proposés aux enfants.

Deux fois par an, l'association organise une bourse aux vêtements pour financer ses activités.

Contact Présidente : Marie-Hélène MAINE  
Tél. 02 43 37 39 74

**Le RAM : relais d'assistantes maternelles**

Son rôle est de conseiller et aider les futurs parents dans la recherche et le choix d'un mode de garde pour leurs

enfants. C'est aussi un lieu d'information sur les droits et les devoirs du parent-employeur. Enfin, il propose des animations gratuites et variées réunissant enfants, assistantes maternelles et parents.

RAM de Bonchamp 1, rue des Rosiers  
Tel : 02 43 37 80 89

**Ils sont devenus plus grands, en route pour l'école...**

- Les écoles maternelles publiques et privées acceptent les enfants qui ont 2 ans le jour de la rentrée.
- La garderie municipale accueille les enfants scolarisés pendant les périodes scolaires de 7h à 9h et de 17h à 19h (le vendredi jusqu'à 18h), et le mercredi de 7h à 19h.
- Planète Môme proposé par le Service jeunesse des communes d'Argentré, Louvigné et Soulgé propose pendant les vacances scolaires et au mois de juillet un programme d'animations variées pour les enfants scolarisés.



# LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

En cette veille de fin d'année je viens, au nom et en tant que Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Argentré, vous remercier de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de la présentation de notre nouveau calendrier. L'ensemble des Sapeurs Pompiers d'Argentré vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et par avance une bonne et heureuse année 2010.

## LA VIE DU CENTRE EN BREF :

Comme vous avez pu l'entendre ou le constater, la destruction des nids d'insectes ne fait plus partie des

interventions des Sapeurs Pompiers. Ces opérations sont dorénavant réalisées par des entreprises privées dont vous trouverez les coordonnées dans votre annuaire des pages jaunes à la rubrique « désinsectisation » (page 170 sur celui de 2009).

L'effectif du Centre s'est étoffé de deux nouvelles recrues en 2009 : Laurent Huet et Anthony Gaugain. Pour 2010, Sébastien Boittin a été reçu aux tests d'incorporation avant de partir en formation au premier semestre 2010. Il sera opérationnel au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

**La prochaine phase de recrutement pour l'année 2011 débutera au mois d'avril 2010 :** n'hésitez pas à venir nous rencontrer au Centre de Secours les lundis soirs. Nous pourrions vous présenter et discuter ensemble du rôle et des missions des Sapeurs Pompiers Volontaires au sein de la collectivité. Courage et dévouement est notre devise. La prévention et la sécurité, c'est le devoir de tous !

*Jérôme Chevalier*

Tél. : 08 72 95 02 30

## PAROISSE

# MERCI PÈRE VICTOR

**Un an après avoir quitté la paroisse St Melaine, le Père Victor Segretain nous a quittés le 3 octobre 2009 à l'âge de 79 ans.**

Il nous avait été envoyé par notre évêque le 5 octobre 1999, comme curé de la paroisse St Melaine en Val de Jouanne. La tâche était immense : fonder une communauté paroissiale unie à partir des 6 paroisses existantes avant 1998 (Argentré, Bonchamp, La Chapelle-Anthenaise, Louverné, Louvigné et Soulgé).

Il y avait mis toute son énergie, ne ménageant pas sa peine et sillonnant (à quelle vitesse ?) les routes de la paroisse plusieurs fois par jour (14 kms entre les 2 communes les plus éloignées Louverné et Soulgé aimait-il à nous rappeler.)

Son esprit toujours très vif nous emmenait toujours plus loin, toujours plus vite. Il aimait enseigner, faisant souvent allusion à des anecdotes de son année passée à Rome pendant ses années de séminaire qui l'avait beaucoup marqué. Merci Père Victor, nous avons beaucoup appris à votre contact.

Pour se reposer l'esprit, il aimait à bricoler une étagère ou un meuble de rangement avec les moyens du bord : l'affaire était rondement menée comme tout ce qu'il entreprenait, un coup de peinture et voilà c'était fini !

Toujours plein d'énergie (« Mais comment



À Louverné, le 9 novembre 2008

faisait-il ? » nous sommes-nous souvent demandé), il avait la passion communicative, même si parfois en fin de réunion, il avouait sa fatigue.

D'une grande ouverture d'esprit, il avait de fortes convictions et pouvait être très exigeant envers les chevilles ouvrières de la paroisse : nous avons parfois grincé des dents... mais que son sourire était communicatif pendant les célébrations.

Après 9 années au service de notre communauté, il avait été relevé de sa lourde charge de curé de paroisse et chargé d'une nouvelle mission au service des pèlerins à Pontmain en octobre 2008. Après une vie à 100 à l'heure

dans notre paroisse, il se trouvait un peu seul là-bas.

De temps en temps, il faisait une « apparition » à Argentré comme il aimait à le souligner, pour voir son frère Michel, au presbytère d'Argentré. C'est ainsi que nous l'avions revu en juin lors d'une messe concélébrée avec son frère Michel, en l'église d'Argentré : déjà très éprouvé par la maladie, amaigri, fatigué, mais son large sourire disait sa joie de nous revoir.

Ce sourire, Père Victor, nous ne l'oublierons pas. Merci Père Victor pour ces 9 années au service des chrétiens de St Melaine !  
*Des paroissiens d'Argentré*



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**NEVEUX Orlan**  
1<sup>er</sup> juin 2009

**BOUDIN Louna**  
13 juin 2009

**BOUL Jules**  
24 juin 2009

**MOUSSET Soraya**  
22 juillet 2009

**DESBOIS Maelly**  
14 août 2009

**LE BERT Abass**  
20 août 2009

**LE GOURRIEREC  
Maëlys**  
20 août 2009

**BOURDAIS Olivia**  
6 septembre 2009

**BOURDAIS Maud**  
6 septembre 2009

**LE GOFF Maïna**

9 septembre 2009

**GAUGAIN Mattéo**  
14 septembre 2009

**FOUCOIN Elisa**  
17 septembre 2009

**COLOMBINE Soha**  
18 septembre 2009

**ROBIN Alexis**  
20 septembre 2009

**MAUSSION Jade**  
5 octobre 2009

**HENRY Hubert**  
8 octobre 2009

**WIELGOSZ Szymon**  
10 octobre 2009

**EVARD Lola**  
23 octobre 2009

**GODARD Lucie**  
10 novembre 2009

**DOUIN Laurane**  
20 novembre 2009

## MARIAGES

**ROYDOR Daniel et  
BOURCIN Anne**  
23 mai 2009

**THOMELIN Pascal et  
CHEVÉE Maryse**  
6 juin 2009

**LECLERC Damien et  
POULAIN Mélanie**  
27 juin 2009

**PILLOT Vincent et  
GUITTET Stéphanie**  
27 juin 2009

**GODARD Nicolas et  
DAVY Carole**  
22 août 2009

**PIVETEAU Anthony et  
GOURNAY Fanny**  
5 septembre 2009

**ROULLIER Nicolas et  
BRÉHARD Anne**  
12 septembre 2009

**MOREAU Guillaume  
et MAINE Émilie**  
19 septembre 2009

**LAURENT Philippe et  
BOUTET Lucile**  
19 septembre 2009

**RENARD Claude  
et RÉAUTÉ Roselyne**  
3 octobre 2009

## DÉCÈS

**LE RAY Odette,  
épouse BESNIER**  
26 juin 2009

**PINCON Denise**  
4 juillet 2009

**BELLIER Osithe**  
6 août 2009

**PAUMARD Paul**  
17 août 2009

**BOURDOISEAU  
Colette, épouse  
PAUMARD**

30 septembre 2009

**CHÊNE Edouard**  
15 octobre 2009

**GAUMER Geneviève,  
veuve Éverlé**  
23 novembre 2009

# CALENDRIER DES FÊTES 2010

## JANVIER

8 / **Vœux du maire**

8 / **BMX** : Galette

9 et 10 / **Pompiers** : Galette  
des rois et arbre de  
Noël

14 / **Club des Aînés** : AG

15 / **Pétanque** : galette des  
rois

21 / **ADMR** : galette des rois

23 / **US Badminton** :  
galette des rois

24 / **BMX** : Stage de 2 jours

29 / **Foot** : galette des rois

## FEVRIER

6 / **AFN** : couscous

8 / **Bibliothèque** : café  
littéraire

21 / **Club des Aînés** : bal

27 / **Club des Aînés** : repas

## MARS

3 / **Bibliothèque** : Conte  
« éléphant livre toi »

6 / **APEL** : repas

13 / **Basket** : repas

20 et 21 / **Mairie** : expo des  
talents cachés  
d'Argentré

27 et 28 / **Amicale laïque** :  
repas

28 / **BMX** : Championnat

## AVRIL

10 et 11 / **Babies** : bourse  
aux vêtements

## MAI

7 / **OGEC** : concert « Rêves  
de Fleurs »

15 et 16 / **Raid Nature**

20 au 23 / **Théâtre** :  
spectacles

## JUIN :

13 / **Club des Aînés** : repas

20 / **APEL** : fête de plein air  
de l'école St-Cyr et Ste-  
Julitte

26 et 27 / **Comice** : Comice  
agricole

26 / **Foot** : tournoi  
interquartiers

26 et 27 / **Amicale Laïque** :  
fête de plein air  
des écoles  
publiques

## VOUS ÊTES ARRIVÉS À ARGENTRÉ EN 2009 ?

**Vous êtes invités à la  
cérémonie des vœux du  
maire le vendredi 8  
janvier 2010 à 18h à la  
salle des fêtes.**

Vous pourrez y découvrir les  
événements qui ont marqué  
l'année 2009, les projets en  
cours, et y rencontrer élus et  
responsables associatifs.

Si vous ne l'avez pas encore  
fait, n'oubliez pas qu'il est  
important de vous faire  
connaître à la mairie.



**LUTTE CONTRE LES RONGEURS NOTAMMENT RAGONDINS ET RATS MUSQUÉS.**

La lutte contre les ragondins et les rats musqués est obligatoire en raison des préjudices importants qu'ils provoquent :

- **en matière de santé publique :** transmission de la leptospirose
- **en matière de santé animale :** transmission de la douve et de la leptospirose

• **Dégradation des ouvrages hydrauliques** (berges de rivières et d'étang).

• **Prédation** sur les cultures.

Par conséquent, il est demandé aux riverains de rivières, ruisseaux, plan d'eau de surveiller et d'alerter la mairie d'Argentré en cas de présence de ces rongeurs

Tél : 02 43 37 30 20

Courriel : [mairie.argentre53@wanadoo.fr](mailto:mairie.argentre53@wanadoo.fr)

**DERNIÈRE MINUTE :**

**ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE (eau, électricité...)**

Depuis quelque temps, des

personnes se présentent chez les particuliers comme mandatés par la mairie. Sachez que la mairie ne cautionne aucune de ces démarches

# DÉCHETTERIE

Il y a encore trop de sacs d'ordures déposés près des conteneurs de tri sélectif. Avec Laval Agglomération, nous effectuons des contrôles, avec des amendes éventuelles à l'appui.

**DÉCHETTERIES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LAVAL AGGLOMÉRATION**

| LIEUX   | JOURS    | HORAIRES            |
|---|----------|---------------------|
| <b>ARGENTRÉ</b><br><i>à Louvigné<br/>Route d'Argentré</i>     | Lundi    | 9h30-12h            |
|   | Mercredi | 14h-18h             |
|   | Jeudi    | 14h-18h             |
|   | Vendredi | 9h30-12h            |
|   | Samedi   | 9h-12h et 14h-18h   |
| <b>BONCHAMP</b><br><i>Route de Louvigné</i>                   | Lundi    | 14h-18h             |
|   | Mardi    | 9h-12h et 14h-18h   |
|   | Mercredi | 14h-18h             |
|   | Vendredi | 9h-12h et 14h-18h   |
|   | Samedi   | 9h-12h et 14h-18h   |
| <b>LAVAL</b><br><i>ZI de des Touches<br/>02 43 67 07 84</i>   | Lundi    | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Mardi    | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Mercredi | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Jeudi    | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Vendredi | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Samedi   | 9h-12h et 14h-19h   |
|   | Dimanche | 9h-12h              |
| <b>LOUVERNÉ</b><br><i>Route de la Chapelle<br/>Anthenaïse</i> | Lundi    | 9h-12h              |
|   | Mercredi | 9h-12h et 13h30-18h |
|   | Jeudi    | 9h-12h et 13h30-18h |
|   | Vendredi | 9h-12h              |
|   | Samedi   | 9h-12h et 13h30-18h |

# À SAVOIR



**Horaires d'ouverture de la mairie**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 02 43 37 30 21

[www.argentre.fr](http://www.argentre.fr)

[mairie@argentre.fr](mailto:mairie@argentre.fr)

**Horaires de la bibliothèque :**

- les mercredis de 14h à 18h

- les samedis de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

<http://argentre.fr/biblio>

**La Poste :**

Guichet : tél 02 43 37 84 81

**ouverture des guichets :**

Lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h15 à 17h30

**levée de la boîte aux lettres**

Poste : 16h30 du lundi au vendredi, 12h le samedi

**Les permanences du conciliateur du canton d'Argentré :**

M. André Troadec à la mairie d'Argentré de 10h à 12h le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

**Pour tout renseignement, appeler la mairie au 02 43 37 30 21**

**Presse**

**Ouest France :**

André Dorgère :

02 43 37 33 17 ou 06 84 35 39 45

[courriel : andre.dorgere@wanadoo.fr](mailto:courriel:andre.dorgere@wanadoo.fr)

**Courrier de la Mayenne :**

Stéphane Galli :

02 43 02 73 13

Courriel : [coumayargentre53@yahoo.fr](mailto:coumayargentre53@yahoo.fr)

Responsable de publication : Christian Lefort

Responsables de rédaction : Coralie Cavan et Sylvie Druet

Création et impression : Imprim'Services



**Contacts bulletin :**

[sylvie.druet@argentre.fr](mailto:sylvie.druet@argentre.fr)

[coralie.cavan@argentre.fr](mailto:coralie.cavan@argentre.fr)



## ASSOCIATIONS EN FÊTE 2009

Cette année nous étions gâtés avec une météo ensoleillée. Cette rencontre est devenue un rendez-vous incontournable, il marque la rentrée et le début d'une nouvelle saison d'activités variées.

# Exposition Pastels

20 au 26 juin 2009

Organisée par  
Famillee Rurales

